

AUTOMNE 2022

Le P'tit Vieux

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
SOCIÉTÉ
CULTURE
SPORTS
LIVRES





ÉDITORIAL

EST-CE QUE ÇA VA VRAIMENT MIEUX ?

La dernière année a été riche en événements marquants, autant localement qu'à l'international. On peut penser à la réélection de la Coalition Avenir Québec (CAQ) et de François Legault au terme d'une campagne marquée par les TikToks maladroits des politiciens. Avant-gardiste, Manon Massé s'est démarquée sur le nouveau réseau social BeReal. Le rachat de Twitter par Elon Musk présage pour plusieurs la fin de ce réseau social.

Concernant notre voisin américain, ce pays considéré comme le plus puissant du monde ne fait que reculer. Au début de l'été, la cour suprême américaine a renversé l'arrêt Roe c. Wade, mettant en danger le droit à l'avortement. La condition féminine a aussi été secouée par les répercussions du mouvement #MoiAussi. D'ailleurs, le retour de Donald Trump dans l'arène politique fait jaser dans la Twittosphère.

Les violences de toutes sortes faites aux femmes demeurent malheureusement encore un important sujet d'actualité. L'écrire et en parler, pour conscientiser, sont des actes de révolte et de courage qui servent à unifier la communauté autour du bon sens, de la compassion et de l'entraide.

En début d'année, la Chine a accueilli les 24^{ièmes} Jeux olympiques d'hiver et cet automne, le Qatar a été l'hôte de la Coupe du Monde de soccer, deux événements à l'origine de débats moraux. Montréal a accueilli les représentants de plusieurs pays dans le cadre de la Cop 15, un autre événement controversé au sein de la population du Cégep.

Finalement, alors que la guerre en Ukraine faisait toujours rage, l'intimidation à *Occupation Double Martinique* a fait les manchettes au Québec. Plus près de nous, la fin du masque et le « retour à la normale » font la joie des cégépiens. L'Exode épuise rapidement ses réserves de café après deux années plus tranquilles. Nos équipes d'improvisation triomphent et l'équipe de hockey complète sa première saison au Cégep du Vieux Montréal. Cette édition du journal *Le P'tit Vieux* survole les événements marquants de 2022, tout en mettant en lumière des sujets plus légers. Bonne lecture!

Cégep du Vieux Montréal

Programme

Arts, lettres et communication

Option

Communication et médias

Cours

585-M11-VM, Journalisme, automne 2022

Professeur

Olivier Normand-Jenny

Conseillère à la vie étudiante

Sophie Brosseau

Graphisme

Emy Courchesne

Comité de rédaction

Frédérique Bouvier, Emeric Épaul, Vincent Grégoire, Amy Martin, Félix Rousseau-Giguère, Catalina Anais Rubino Vasquez

LA PLACE DE L'INDÉPENDANCE DU QUÉBEC DANS LES ÉLECTIONS DU 3 OCTOBRE 2022

par Vincent Grégoire

Le 3 octobre dernier, les représentants des cinq principaux partis politiques du Québec se sont disputé le titre de premier ministre dans le cadre des élections provinciales. Lors de la campagne, la question de l'indépendance a fait parler, tant à l'intérieur des partis que chez les électeurs. Quelle place a occupée cet enjeu dans les élections provinciales 2022 ?

UNE MARÉE BLEU PÂLE

Alors que seulement 66.1% des électeurs ont voté, les élections d'octobre 2022 connaissent le pire taux de participation depuis 2008. Une véritable vague bleu pâle se déverse sur le Québec : la Coalition Avenir Québec (CAQ) remporte encore une fois les élections et forme un gouvernement majoritaire, avec 90 candidats élus et 41% des votes. Le Parti libéral obtient le titre d'opposition officielle avec 21 sièges à l'Assemblée et 14.4% des votes. Le parti de gauche Québec solidaire est choisi par 15.4% des électeurs et 11 de leurs candidats sont élus. Le Parti québécois obtient 3 sièges à l'assemblée et 14.6% des votes. Finalement, aucun des candidats du Parti conservateur n'a été élu à l'Assemblée nationale, bien que 12.9% des électeurs aient voté pour ce parti.

UN SUJET QUI DIVISE

Les cinq partis ont des opinions bien distinctes sur la question de l'indépendance. Québec Solidaire, tout comme le Parti Québécois, est indépendantiste. Dans le cas de Québec Solidaire, la plateforme électorale du parti indique : « Ce qui nous pousse vers l'indépendance, ce n'est pas la crainte de l'autre ou la peur de disparaître, mais plutôt l'envie d'un nouveau projet de société, celui de bâtir un pays pour tout le monde. » Pour sa part, le chef du Parti québécois Paul Saint-Pierre Plamondon affirme au sujet de l'indépendance : « C'est un projet qui est non seulement nécessaire, mais urgent », lors d'une entrevue donnée à l'occasion du 100e anniversaire de naissance de René Lévesque. François Legault, qui est à la tête de la CAQ, n'est ni pour ni contre. Lors d'une rapide entrevue avec le journal *Le Devoir*, il exprime vouloir être nationaliste à l'intérieur du Canada. Il affirme également qu'il n'y a pas d'appétit pour la souveraineté. La cheffe du Parti libéral, Dominique Anglade, quant à elle, est catégori-



©Enrique Hoyos - Image de l'Assemblée nationale à Québec. On y voit un drapeau du Québec qui trône au sommet du bâtiment.

« Il n'y a pas d'appétit pour la souveraineté. »

- François Legault, chef de la Coalition Avenir Québec et premier ministre du Québec

quement fédéraliste. C'est ce qu'elle exprime dans une entrevue vidéo produite par Rad, une branche de Radio-Canada. Dans la même entrevue, le chef du Parti conservateur Éric Duhaime exprime son opinion plus nuancée sur la question, il ne souhaite pas un référendum prochainement, mais il trouve le terme « fédéraliste » réducteur et n'aime pas l'employer.

L'OPINION DES ÉLECTEURS

La souveraineté fait parler à l'intérieur des partis, mais est-ce que cet enjeu est toujours d'actualité chez les électeurs ? Il semblerait que oui ! Une étude publiée par Recherche Mainstreet en juin 2022 dévoile que 32% de la population voterait en faveur de l'indépendance lors d'un référendum, tandis que 66% voteraient contre. Bien que ces statistiques démontrent qu'un référendum ne permettrait pas d'obtenir l'indépendance du Québec à l'heure actuelle, il serait surprenant que ce sujet quitte la scène de l'actualité de sitôt. ◀

QUAND LE CINÉMA DEVIENT POLITIQUE

par Philomène Jean

Productrice, scénariste et réalisatrice engagée, Guylaine Maroist est à la tête de La Ruelle films, une compagnie de production qu'elle a fondée en 2002 avec son partenaire Éric Ruel. Elle a récemment coréalisé avec Léa Clermont-Dion le documentaire *Je vous salue salope: La misogynie au temps du numérique*, dans lequel elles se penchent sur les cyberviolences faites aux femmes. Monté à la façon d'un thriller, le film est captivant, choquant, bouleversant. Nous avons rencontré madame Maroist.

Comment le film *Je vous salue salope* a-t-il été accueilli par le public?

Guylaine Maroist: Tu sais, quand on lance un film, on ne sait jamais quel sera l'impact. Léa et moi on a pris sept ans pour le développer. À un moment donné, on pensait même que quand ça allait sortir, le sujet allait être émoussé. Mais quand le film est sorti, c'est comme si les gens avaient besoin de comprendre le phénomène parce que, malheureusement, il a beaucoup augmenté. On a eu des réactions incroyables dans les salles. Parfois les gens sont en état de choc, ils sont bouleversés; ils n'étaient pas au courant.

D'où vient le titre?

On avait plusieurs titres de travail, le premier c'était: *Misogynie 2.0*. On savait

il fallait faire passer ça à Radio-Canada.

Je vous salue salope suit quatre femmes qui ont été victimes de cyberviolences au cours de leur vie. Pourquoi avez-vous fait le choix de donner la parole uniquement aux victimes?

Au départ, on pensait donner la parole à des agresseurs aussi. À un moment donné, on s'est rendu compte que le problème, c'était la banalisation de la cyberviolence, qu'il fallait faire comprendre aux gens ce que c'est et susciter de l'empathie. On se rend compte que ces femmes-là sont toujours prises avec ça et qu'elles ont peur.



©Jake Hills - Le film *Je vous salue salope* a eu un grand succès en salles.

les derniers millénaires pour arriver où on est, mais c'est possible qu'on recule. Ça s'est produit dans d'autres pays, ça s'est produit à d'autres époques. C'est peut-être ce qu'on est en train de vivre. Ce qu'on voit aux États-Unis par exemple, le renversement de Roe v. Wade, c'est un recul de 50 ans. Il faut être vigilant.

Y a-t-il des indicateurs qui laissent croire que la situation pourrait évoluer dans le bon sens?

Le problème, c'est qu'il y a impunité. Il faut que tout l'appareil judiciaire soit sensibilisé au problème. Je crois que le film a fait une partie du travail. On a aussi lancé la campagne *Stop les cyberviolences* (<https://stoplescyberviolences.ca>), on fait circuler une pétition et on va rencontrer des politiciens. On voit que les gens veulent un changement, qu'ils sont préoccupés pour l'avenir. On veut faire quelque chose collectivement, et je trouve que c'est vraiment formidable. Je ne m'attendais pas à tant. Je pense qu'au Québec, on peut être à l'avant-garde. On ne peut pas régler tout le problème, mais si une loi punit les plateformes qui laissent traîner des propos haineux, elles vont les supprimer. Ce serait très facile sur le plan technologique d'enlever ces propos, mais les plateformes ne le font pas. La haine est payante, ça génère des clics, des partages. Ces compagnies ne voient pas l'urgence, c'est aux États d'imposer leurs lois. On doit agir, notre pouvoir démocratique est important, il faut l'exercer. ◀

« La haine est payante, ça génère des clics, des partages. Ces compagnies ne voient pas l'urgence, c'est aux États d'imposer leurs lois. On doit agir, notre pouvoir démocratique est important, il faut l'exercer. »

- Guylaine Maroist

que ce n'était pas super. Un soir, j'étais au restaurant avec Éric [Ruel] et je lui disais que je n'aimais pas les titres qu'on nous proposait, parce que j'avais besoin d'une élévation cinématographique. J'ai alors pensé à Jean-Luc Godard et aux titres de ses films. À *Je vous salue Marie*, j'ai senti qu'il y avait quelque chose, alors j'ai dit à Éric: « Je vous salue » et il a dit: « Salope ». C'était notre titre. Tout de suite, Léa a dit: « Oui! J'aime ça! » Maintenant

UN COMBAT QU'IL FAUT MENER

Quels sont les impacts de ces cyberviolences?

Au départ, je n'avais pas mesuré l'importance de parler de ce problème-là par rapport à l'enjeu démocratique. Je me suis rendu compte qu'en fait, c'est un moyen de faire taire les femmes, parce que celles qui ont une parole forte sur la place publique sont souvent ciblées. D'ailleurs, j'ai enseigné l'année dernière à l'UQAM et il y a de jeunes femmes qui venaient me voir en me disant qu'elles auraient voulu faire de la politique, mais qu'elles n'en feraient pas parce qu'elles ne voulaient pas être victimes de cyberviolences, c'est internalisé. C'est dangereux, parce que c'est très important qu'il y ait des femmes journalistes et politiciennes. Il y a beaucoup d'efforts qui ont été faits dans

LES RÉSEAUX SOCIAUX : LA NOUVELLE SCÈNE DE LA MISOGYNIE

par Philomène Jean

Commentaires haineux, messages privés dégradants, menaces de viol ou de mort : voilà ce que reçoivent les femmes victimes d'hostilités en ligne. Tous les jours, le nombre de cas de cyberviolences faites aux femmes augmente de manière fulgurante au Canada. Il s'agit d'une problématique tout sauf banale qui a de graves conséquences sur les victimes.

La plupart du temps, les violences en ligne faites aux femmes sont de nature sexiste. Selon une étude menée par le Conseil du statut de la femme, les femmes qui prennent la parole sur la place publique, les politiciennes ou les journalistes, par exemple, sont souvent la cible d'hostilité en ligne. Que ce soit par le biais de messages privés ou de courriels ou alors dans les commentaires sur les réseaux sociaux, les agresseurs tentent d'exclure ces femmes des espaces qu'ils considèrent réservés aux hommes. Lorsque ce type de propos est dirigé vers les hommes, c'est par rapport aux femmes de leur entourage.

Selon le livre *Misogyny Online: A Short (and Brutish) History* écrit par Emma Jane, l'écrivaine Alex Blank Millard, qui publie sur Twitter pour dénoncer, entre autres, la culture du viol, la grossophobie et l'oppression systématique des minorités, reçoit des insultes et des menaces de viol et de mort en réaction à ses publications. Elle a donc décidé de publier les mêmes contenus sous un profil masculin cisgenre pendant une semaine, et ceux-ci ont été repartagés et cités à plusieurs reprises. Dans un texte pour le magazine *XO Jane*, Millard a dit : « Pour une semaine entière, j'ai pu voir ce que c'est d'être traitée avec respect. [...] Je suis devenue un être humain égal, dont la voix mérite d'être entendue. » [Traduction libre]

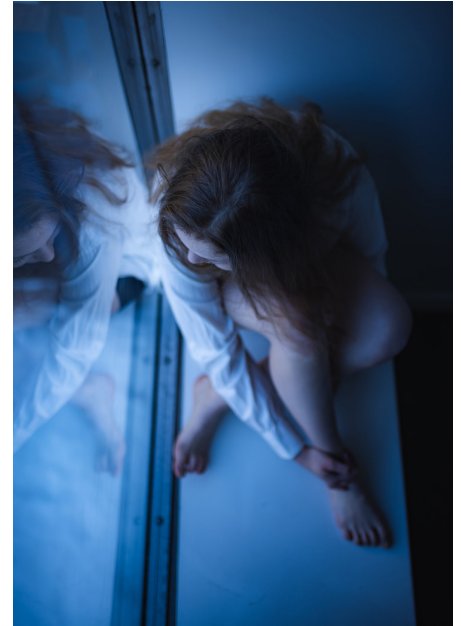
UN ENVIRONNEMENT QUI FAVORISE L'HOSTILITÉ

Les réseaux sociaux ne sont pas devenus des vecteurs de misogynie par hasard. En effet, ils comportent des caractéristiques qui les rendent particulièrement propices à l'hostilité en ligne. Le caractère portatif des téléphones cellulaires rend les messages haineux particulièrement intrusifs, ne laissant aucun répit aux victimes. Aussi, la possibilité d'anonymat et la simplicité avec laquelle il est possible de rejoindre un vaste public sont des facteurs qui aident les agresseurs.

« **[Les réseaux sociaux] ont notamment permis aux antiféministes de diffuser des théories conspirationnistes, des mensonges et des campagnes de désinformation à une échelle beaucoup plus large qu'auparavant. Les réseaux sociaux ont élevé la misogynie à un niveau de violence et [de] virulence sans précédent.** »

- Donna Zuckerberg, sœur du fondateur de Facebook

Les algorithmes des réseaux sociaux facilitent le contact entre personnes ayant des opinions semblables, ce qui a pour conséquence de radicaliser certains discours misogynes. « [Les réseaux sociaux] ont notamment permis aux antiféministes de diffuser des théories conspirationnistes, des mensonges et des campagnes de désinformation à une échelle beaucoup plus large qu'auparavant. Les réseaux sociaux ont élevé la misogynie à un niveau de violence et [de] virulence sans précédent », a affirmé Donna Zuckerberg, la sœur du fondateur de Facebook, en entrevue avec le quotidien *The Guardian*. Elle accuse les réseaux sociaux d'avoir contribué à la formation de ce qu'elle appelle la « ma-



©Kim-Bao Kelvin Vuong - Les femmes victimes de harcèlement en ligne ont tendance à s'isoler.

nosphère », c'est-à-dire l'ensemble des groupes d'extrême droite qui adhèrent aux discours misogynes. Les membres de ces groupes utilisent des textes de la Grèce et de la Rome antique, des mondes profondément misogynes, pour justifier leur discours haineux.

RESSOURCES QUASI INEXISTANTES

Aussi dangereuses soient-elles, les violences en ligne sont souvent niées, minimisées et normalisées. Les plateformes ne sont pas tenues responsables des cyberviolences qui y ont lieu. C'est seulement en Allemagne qu'une loi oblige les plateformes à se plier à des délais de suppression stricts pour les contenus problématiques. Laura Boldrini, présidente de la Chambre des députés d'Italie de 2013 à 2018, était victime de cyberharcèlement pendant tout son mandat. Elle travaille présentement à un projet de loi pour l'Italie qui reprend les grandes lignes de la loi allemande.

Malgré l'urgence d'agir, il semble que de telles initiatives restent rares. Pourtant, cette problématique plus actuelle que jamais demande l'attention des autorités, car l'hostilité en ligne n'est pas indissociable de la culture du Web. ◀

UN TRIBUNAL QUÉBÉCOIS SPÉCIALISÉ EN VIOLENCES SEXUELLES

par Frédérique Bouvier

Dans le cadre du mouvement #MoiAussi, on a pu constater les lacunes de notre système de justice en matière d'agressions sexuelles. Pour répondre au sentiment d'injustice de la population, l'Assemblée nationale québécoise adopte un projet de tribunal spécialisé en matière de violences sexuelles et de violences conjugales le 26 novembre 2021.

RÉPONDRE AU #MOIAUSSI

Le mouvement #MeToo encourage les dénonciations d'agressions et de harcèlements sexuels. D'abord véhiculé par le mot-clic #AgressionsNonDénoncées, le mouvement prend pour la première fois de l'ampleur sur le web en 2014.

En 2017 est popularisé le mot-clic #MeToo ou #MoiAussi. Le Québec est secoué par des affaires d'inconduites sexuelles, dont celle mettant en cause le fondateur du Festival Juste pour rire, Gilbert Rozon.

En juillet 2020, une liste de 1100 noms d'agresseurs ou harceleurs présumés est publiée sur les réseaux sociaux. Lors de cette dernière vague, les victimes, souvent anonymes, ne se contentent plus de dénoncer les viols, mais tous les gestes déplacés qui font partie de ce qui est désormais appelé la culture du viol.

UN PROJET PILOTE INNOVATEUR AU QUÉBEC

Le mouvement #MoiAussi a dévoilé la perte de confiance des victimes envers le système judiciaire. Celles-ci préfèrent dénoncer sur les réseaux sociaux plutôt que de porter plainte à la police. Lors du procès criminel de Gilbert Rozon, celui-ci a été acquitté en raison d'une règle stipulant que la preuve doit démontrer hors de tout doute raisonnable la culpabilité de l'accusé. Dans les cas d'agressions sexuelles, cette règle est contestée par les victimes et les militants, car c'est souvent la parole de l'un contre la parole de l'autre. Ainsi, la juge président l'affaire Rozon, l'honorable Mélanie Hébert, a déclaré : « même si le tribunal ne croit pas à la version des faits

donnée par M. Rozon, celle-ci soulève tout de même un doute raisonnable [...] Compte tenu de l'existence de ce doute [...], M. Rozon doit être acquitté des accusations qui pèsent contre lui ». Ce jugement très médiatisé a contribué à la perte de confiance envers le système de justice.

Afin de réagir à cette perte de confiance, le gouvernement du Québec met sur pied un comité d'experts en mars 2019. Ce comité rend en décembre 2020 un rapport intitulé « Rebâtir la confiance » et disponible sur le site Internet du Secrétariat à la condition féminine, qui présente 190 recommandations pour venir en aide aux victimes qui désirent entamer des procédures judiciaires.

L'Assemblée nationale adopte en novembre 2021 le projet de loi 92 et met sur pied un projet pilote de tribunal spécialisé. Le principal objectif de ce tribunal est de rétablir la confiance des victimes envers le système de justice. Le projet pilote comprend quatre volets.

L'un de ces volets consiste à former le personnel intervenant aux réalités des victimes. Le deuxième concerne l'accompagnement psychosocial des victimes. L'accès à l'aide psychologique ainsi que l'évaluation personnalisée du dossier en tenant compte de la réalité de la victime font partie des mesures proposées. Dans le cadre de la loi 92, une division spécialisée doit être créée. Elle sera responsable de tous les cas de violences sexuelles et conjugales au Québec. Le dernier volet du projet consiste à créer des aménagements afin d'établir un environnement sécurisant pour les plaignant.e.s. Depuis 2022, le projet pilote est mis en place dans plusieurs municipalités telles que Québec et Laval.

INNOVATEUR, MAIS CONTROVERSÉ

La juge en chef de la Cour du Québec, Lucie Rondeau, a reproché à de multiples reprises au gouvernement du Québec de faire de l'ingérence dans le pouvoir judiciaire. Devant la commission parlementaire qui étudiait le projet de loi, la juge Rondeau a reconnu les lacunes du système de justice, tout en émettant des réserves par rapport au tribunal spécialisé proposé. La magistrate déplore le manque de communication entre le ministre de la Justice Simon Jolin-Barrette et la Cour du Québec. « Le public est [...] amené à croire que la Cour est une institution

« Même si le tribunal ne croit pas à la version des faits donnée par M. Rozon, celle-ci soulève tout de même un doute raisonnable [...] Compte tenu de l'existence de ce doute [...], M. Rozon doit être acquitté des accusations qui pèsent contre lui. »

- La juge Mélanie Hébert

qui résiste au changement et qui manque d'ouverture. Il s'agit [...] d'un message [...] susceptible d'ébranler encore davantage la précieuse confiance du public envers ses institutions judiciaires», écrit la juge Rondeau.

Bien que nous nous accordions collectivement pour dire qu'il reste beaucoup de chemin à faire afin d'adapter notre système de justice aux cas d'agressions sexuelles, aller porter plainte à la police ne sera jamais la voie de la guérison pour toutes les victimes. C'est pour cela qu'existe le concept de justice réparatrice. <



©Polina Tankilevitch

CACHE-CACHE: UN JEU DE SURVIE POUR LES FEMMES ITINÉRANTES

par Aglaé Lapointe



©Mart Production

L'itinérance est une situation difficile à vivre, particulièrement pour les femmes. Le manque de ressources des centres d'hébergement à Montréal perdure depuis longtemps et contraint les femmes à se cacher pour survivre.

Les femmes itinérantes font face à un défi de taille, celui de se trouver un endroit où dormir, loin des hommes et de la rue, car elles font régulièrement face à de la violence sexuelle, verbale et physique. Selon Marinas Boulos-Winton, directrice de Chez Doris citée dans un article du journal Metro en 2019, seulement 15% des 1000 lits disponibles en moyenne pour les personnes en situation d'itinérance à Montréal sont réservés pour les femmes, même si elles représentent 25% de la population itinérante. Que fait ce 10% de femmes sans lit sécuritaire pour passer la nuit? Très souvent, elles se cachent.

Les maisons d'hébergement pour les victimes de violence déclarent que leur plus grand défi est le manque de ressources et de places pour héberger à long terme. Elles doivent refuser un grand nombre d'habitantes. Ainsi, les femmes doivent se camoufler, dormir chez des connaissances ou dans leur auto, si elles en ont une, pour éviter des agressions ou pour pouvoir rester avec leurs enfants sans attirer l'attention des services sociaux. Ces femmes invisibles ne sont pas comptabilisées lors des recensements. C'est ce qu'Annie Archambeault, intervenante de proximité avec les personnes itinérantes, dénonce dans plusieurs de ses TikTok. Sous le pseudonyme *Surleborddelaligne*, celle-ci fait remarquer: « Au dénombrement, tu ne peux pas compter les personnes en situation d'itinérance cachée, car elles sont justement cachées. » Les experts du milieu sont donc convaincus qu'il

il y a beaucoup plus de femmes en situation d'itinérance que les statistiques le montrent.

Selon une recherche du Département des sciences de la santé communautaire de l'Université de Sherbrooke, la violence domestique a augmenté depuis la pandémie. La région de Montréal est celle qui a connu la plus grande hausse, soit de 20%, ce qui explique qu'il y ait actuellement davantage de femmes qui cognent à la porte des centres d'hébergement qu'en 2019, au moment du recensement. Statistiques Canada a rapporté que 71% des demandes d'admission de femmes ont été refusées en 2022, tandis qu'il y avait, avant la pandémie, des moments lors desquels ces lieux étaient pratiquement vides.

« Que fait ce 10% de femmes sans lit sécuritaire pour passer la nuit? Très souvent, elles se cachent. »

LES CENTRES D'HÉBERGEMENT MIXTES

Myriam Labonté, 25 ans, intervenante de plancher à l'Abri de Longueuil, un organisme d'hébergement mixte pour les personnes sans abri et en difficulté, a partagé lors d'une entrevue qu'elle entend beaucoup de commentaires sexistes et misogynes de la part des hommes itinérants. Elle explique également les conditions à la Halte du Coin, un organisme à Longueuil qui héberge les personnes itinérantes pour une courte durée: « [Les personnes hébergées] sont dans une église et il y a des lits, mais [ils] sont comme un à côté de l'autre. Donc, la plupart des femmes ne veulent plus aller là. [Les femmes itinérantes ne] sont pas vraiment en sécurité dehors. »

LA SEXUALITÉ: UN MOYEN DE SURVIE

Les rapports hommes-femmes très inégaux dans la rue conduisent fréquemment les femmes itinérantes à sexualiser leur corps. Julie Watson soulève dans son article « Understanding Survival Sex » que plusieurs femmes sans domicile fixe choisissent d'échanger des services sexuels contre des ressources. Il s'agit généralement d'une option très peu sécuritaire qui peut mettre leur santé en danger. Ironiquement, ces femmes ne voient pas d'autres choix pour leur survie.

Bien que ce ne soit pas toutes les femmes itinérantes qui font ce choix, toutes sont victimes de préjugés nuisant à leur sécurité de la part des hommes itinérants. De nombreuses femmes sont victimes d'agressions sexuelles, ce qui engendre des traumatismes psychologiques et physiques importants.

Malgré les 164 organismes pour femmes en situation d'itinérance ou de précarité au Québec, les centres refusent des centaines de personnes chaque jour. La crise du logement actuelle contribue à l'augmentation du nombre de personnes sans domicile fixe. Et cet enjeu ne fait pas partie du discours politique. Myriam Labonté mentionne dans son entrevue: « Les mesures du gouvernement sont insuffisantes. À Montréal, c'est tout le temps plein. Les hébergements d'urgence, ça manque. »

LES FEMMES MANIFESTENT POUR ÉTUDIER EN AFGHANISTAN

par Leena Hussain Ali

Au lieu de gouverner, les talibans essaient de taire les femmes en empêchant les filles de s'éduquer.

L'évolution de la situation politique en Afghanistan est inquiétante. Après la chute du gouvernement républicain islamiste à l'été 2021, l'Afghanistan et son peuple vivent des jours étranges. Les récits de l'intérieur de ce pays choquent. Les révélations se succèdent, évoquant tour à tour les couleurs cachées de la politique, les intentions des dirigeants mondiaux, la trahison du gouvernement précédent. Le sort et le destin de près de 39 millions de personnes, dont près de la moitié sont des femmes, paraissent ambigus.

LES FEMMES AFGHANES SOUS L'ÉMIRAT ISLAMIQUE

La question des femmes est un cas particulier et digne d'intérêt, en particulier ce qui concerne la jeune génération de femmes, dont les progrès sociaux des deux dernières décennies ont été freinés abruptement. La plupart des droits des femmes afghanes ont été supprimés après le rétablissement de l'émirat islamique à l'été 2021.

Les talibans imposent de nombreuses restrictions aux femmes, notamment dans le domaine de l'éducation et du travail. Ils n'autorisent pas les filles à poursuivre leurs études au-delà de la période primaire. Une annonce publiée à cet égard indique que la raison de la fermeture des écoles de filles était le manque

d'uniformes scolaires appropriés. Mais les gens n'y croient pas. Selon Radio Azadi (une agence de presse indépendante), les talibans leur avaient même imposé des restrictions, telles que la tenue hijab (voile) et l'enseignement par des enseignantes femmes.

Gholam Rabbani Rabbani, membre du Conseil provincial de Kunduz - province menacée par les talibans même pendant le gouvernement républicain islamique de 2004-2021- , a déclaré que depuis de nombreuses années dans les zones sous le contrôle des talibans, les filles sont autorisées à étudier seulement s'il y a des enseignantes féminines dans les écoles de filles. Il a ajouté: «L'étude des filles (au-dessus de la sixième année) sous l'enseignement d'enseignants masculins est actuellement interdite.» Selon lui, bien que la majorité des écoles soient ouvertes, la présence des filles dans les écoles est faible. Le ministère de l'Éducation du gouvernement taliban a expliqué à cet égard dans un reportage télévisé: «Lorsque les uniformes scolaires sont conçus conformément à la «charia», aux coutumes et à la culture afghane, les écoles de filles seront ouvertes sur ordre des dirigeants talibans».

« L'étude des filles (au-dessus de la sixième année) sous l'enseignement d'enseignants masculins est actuellement interdite. »

- Gholam Rabbani Rabbani

MANIFESTATION POUR LA RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Août 2022, des dizaines de femmes et de filles sont descendues dans les rues de Kaboul pour protester contre l'intégrisme. Elles ont exigé la réouverture des écoles de filles et la garantie du droit à l'éducation. Des lycées pour filles sont fermés sous prétexte de hijab.

Les forces talibanes ont attaqué les manifestantes avec des tirs aériens. Plusieurs de ces femmes ont publié les menaces, les violences physiques et les tirs aériens des talibans sur les réseaux sociaux, malgré l'obstruction et la collecte par les talibans des téléphones portables des manifestants. Après une explosion à l'Université de Kaj, qui a tué plus de 20 personnes et blessé 50 personnes dont la plupart des étudiantes étaient des filles, les protestations sont devenues plus intenses et même des Afghans à l'étranger ont commencé à manifester. Jusqu'à présent, cela n'a pas abouti et il n'y a aucune nouvelle de la réouverture des écoles. <



©The Guardian - Femmes manifestant à Kaboul avec différents slogans tels que: *Aucun gouvernement ne peut rester stable sans le soutien des femmes!* et *Notre revendication: le droit à l'éducation et au travail pour les femmes dans tous les domaines.*

QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?

par Liliane Thiziri Zatout



©Marie Pier Allen · Femme musulmane portant le niqab

Trois ans après l'adoption de la Loi 21, cette dernière cible et altère encore principalement les femmes musulmanes du Québec sur le plan social et identitaire. Plutôt que de valoriser la laïcité de l'État, la loi banalise la xénophobie et affecte l'image des minorités religieuses visibles.

DÉNI

« Bon, écoutez, je ne crois pas qu'il y [ait] de l'islamophobie au Québec. » Ces paroles ont été prononcées par François Legault en janvier 2019 après avoir refusé la proposition d'une « Journée contre l'islamophobie. » Le premier ministre n'est-il pas au courant que son propre projet de Loi soit vécu comme de l'islamophobie par plusieurs citoyen.ne.s québécois.es ? Ce constat a été appuyé par Boufeldja Benabdallah, porte-parole du Conseil canadien islamique du Québec (CCIQ), en point de presse : « On ne peut pas enlever des droits aux personnes au nom de la laïcité. La laïcité, appliquée au Québec, a enlevé des droits. La loi 21 a été discriminatoire. » Le porte-parole du CCIQ a même écrit une lettre à M. Legault lui expliquant son sentiment de trahison, qui a causé la correction du discours : « [Au Québec,] il existe de l'islamophobie, de la xénophobie, du racisme, de la haine, mais pas de courant islamophobe. »

L'HYPOCRISIE DE L'ÉTAT

En juin 2019, la « Loi sur la laïcité de l'État » est adoptée par le Parlement du Québec dans le but d'interdire le port de signes religieux aux employés de l'État en position d'autorité. Ce projet interdit officiellement le port de tout signe religieux visible lorsque les employés sont dans l'exercice de leur fonction, que ce soit une croix chrétienne, une kippa ou le hijab. La différence entre ces signes religieux est la suivante : le foulard musulman est un vêtement tapageur qui suscite la controverse dans les civilisations occidentales à forte affiliation chrétienne où les états

traitent sa symbolisation comme ostentatoire et sexiste ; tandis que la chaîne avec une croix a parfois une connotation positive malgré la colonisation chrétienne et est, bien sûr, facilement camouflable.

La Loi 21 impose aux minorités religieuses visibles de choisir entre pratiquer leur religion ou leur métier, qui leur tiennent tous deux à cœur. C'était le cas pour Fatemeh Anvari, professeure à la Chelsea Elementary School en Outaouais, pour qui le dilemme a été posé en 2021, et qui a dû abandonner son poste après que la Commission scolaire Western Québec (CSWQ) lui ait demandé de retirer son voile.

« La Loi 21 empiète sur les droits constitutionnels des Québécoises musulmanes qui désirent exprimer leur confession avec le port du hijab. »

QUÉBÉCOISE OU MUSULMANE ?

Le sondage Léger mené par l'AEC (Association d'études canadienne) en mai 2022 démontre que l'adoption de la Loi 21 est la principale raison pour laquelle « [I]es niveaux de discrimination vécue chez les 1828 Québécois répondants [(632 musulmans, 165 juifs et 56 sikhs)] des minorités religieuses dépassent ceux rapportés chez les membres des minorités visibles (hommes des minorités visibles : 33.8%, femmes : 29.6%) chez les musulman.e.s (hommes : 38%, femmes : 47.2%) [...] . » Dans cette étude, 78% rapportent un déclin dans leur sentiment d'acceptation en tant que membres à part entière de la société québécoise. Ces chiffres expliquent la dégradation de la volonté de s'exprimer librement en public chez la femme musulmane (baisse de 56.7%) causée par ce sentiment de peur et de rejet.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT

En 2022, les citoyens québécois passent quotidiennement devant des écoles et des hôpitaux sur lesquels sont accrochés de géantes croix. La réponse de l'État ? L'indifférence. Mais quand il est question de l'infraction des droits constitutionnels des personnes qui travaillent dans ces établissements et qui adhèrent à une foi musulmane, l'État garde la même réponse. La Charte canadienne des droits et libertés stipule que « [au] Canada, chacun est libre de pratiquer la religion de son choix ou de n'en pratiquer aucune. Nous sommes libres d'exprimer nos croyances religieuses par la prière ou le port de vêtements religieux. [...] Certaines restrictions peuvent s'appliquer à la façon d'exprimer nos croyances religieuses lorsqu'elle empiète sur les droits d'autres personnes [...] » Ainsi, cette réflexion se forme : La Loi 21 empiète sur les droits constitutionnels des Québécoises musulmanes qui désirent exprimer leur confession avec le port du hijab. ◀

INFILTRER L'INFILTRATEUR

par Anaïs Filiatrault

Journaliste d'immersion depuis plus de vingt ans, Hugo Meunier a, entre autres, infiltré une succursale de la chaîne Walmart et le mariage de Justin Trudeau, en plus de sa participation à l'émission *21 jours* où il empruntait différentes vies. Maintenant chez URBANIA, l'auteur et journaliste gonzo nous éclaire sur cette facette du métier.

D'où vient cette passion pour ce type de journalisme ?

D'aussi loin que j'ai commencé à faire du journalisme, ce que j'aime, c'est le terrain. Ma première immersion, c'était au Courrier Laval. Je m'intéressais à l'itinérance parce que dans cette ville, il y a seulement une ressource pour les itinérants. J'ai décidé d'aller dormir là-bas, sans dire que j'étais journaliste. Je me suis fait prendre, bien sûr, mais j'ai compris que c'était ce que je voulais faire. C'était moins sérieux au début, comme l'infiltration au mariage de Justin Trudeau, jusqu'à Walmart où les choses se sont plus concrétisées. L'immersion, ça permet d'avoir la vraie expérience, c'est comme si je vivais plusieurs vies dans une. Un jour, je suis fermier et l'autre, je vis dans un motel.

« L'immersion, ça permet d'avoir la vraie expérience, c'est comme si je vivais plusieurs vies dans une. Un jour, je suis fermier et l'autre, je vis dans un motel. »

- Hugo Meunier

Compte tenu du contexte économique difficile dans le monde de l'information et du coût important de ce type de journalisme, croyez-vous qu'il soit appelé à disparaître ?

On ne peut plus faire ça aujourd'hui ! Quand j'ai infiltré la succursale de Walmart durant trois mois, je travaillais pour *La Presse* et l'entreprise pouvait se passer de moi pendant tout ce temps tout en payant mon plein salaire. Dans une plus petite boîte comme

URBANIA, on est huit dans la salle de rédaction, on n'a pas de textes en banque, alors faire de longues immersions, c'est de plus en plus difficile.

PRENDRE SON TEMPS

Combien de temps ça prend pour être en mesure de faire un bon compte-rendu d'une situation ?

Tout dépend de ce que je fais, mais généralement, c'est vingt et un jours. L'émission à laquelle j'ai participé s'appelait comme ça justement parce que c'est le temps que ça prend pour perdre tes repères, pour ensuite en créer des nouveaux et bâtir des liens de confiance avec les gens.

Comment garder une objectivité journalistique, lors d'une immersion, quand on est aussi proche de son sujet ?

Il faut avoir des textes nuancés et présenter différentes opinions, mais après vingt ans de journalisme, j'ai de la difficulté à croire à l'objectivité journalistique. En choisissant mon sujet, ce n'est pas une décision objective. Quand j'ai décidé d'aller chez Walmart, ce n'était pas pour faire une publicité, mais plus pour en montrer le mauvais côté. Je veux être nuancé et donner l'heure juste, mais mon jupon dépasse dans mon choix d'angles et de sujets.

Aujourd'hui, dans un nouveau contexte d'appropriation culturelle, croyez-vous que cela apporte de nouvelles contraintes au journalisme d'immersion ?

Certainement, oui ! Je ne serais pas à l'aise de faire certaines choses. Par exemple, j'aimerais aller faire une immersion dans une réserve autochtone, mais je me sentirais vraiment imposteur. Dans la rue, ce n'est pas de l'appropriation culturelle, mais de « jouer » à l'itinérant alors qu'après trois semaines, c'est fini pour moi, les autres y restent tout de même. Je l'assume, mais j'ai tout de même un petit malaise par rapport à ça.

APRÈS L'IMMERSION

Qu'espérez-vous pour la suite de votre carrière ?

Comme journaliste, je commence à être un petit peu vieux. J'aimerais créer mon propre emploi. J'ai travaillé un peu partout, j'ai une bonne expertise et j'aimerais aider les médias traditionnels à faire le pont entre le 20e et 21e siècle. Je pourrais être utile pour aider les médias et couvrir des événements en temps réel, comme en publication éphémère (*story*), au lieu de publier un article sur un événement de la veille. Comme auteur, ce serait mon fantasme de vie de sortir mon livre et que tout le monde l'achète. C'est mon projet de retraite, je n'aime pas le golf de toute façon ! ◀



©Hugo Meunier - Portrait d'Hugo Meunier par lui-même

Livres publiés par Hugo Meunier :

Walmart : Journal d'un associé, Lux Éditeur, 2015

Infiltrer Hugo Meunier : enquête sur la vie des vedettes québécoises, Lux Éditeur, 2017

Le patron, Éditions Stanké, 2019

Olivia Vendetta, Éditions Stanké, 2021

Jimmy Diamond est une merde, Éditions du Parc en face 2021

Raté, Éditions Stanké, 2022

D'UNE RADIO COMMUNAUTAIRE À BEAUCOUP D'OPPORTUNITÉS

par Justin Leblanc

Membre de Rock et Belles Oreilles (RBO), créateur d'*Un gars, une fille*, animateur de *Tout le monde en parle*, que ce soit dans les années 80 ou aujourd'hui, Guy A. Lepage a marqué la télévision québécoise. Il discute ici de sa percée dans le milieu artistique, possible grâce à sa confiance, son audace et sa persévérance.

RBO s'est fait remarquer dès ses premiers projets (*La cassette de farce* en 1983, la *Tournée mondiale des Cégeps* et CKOI en 1984, l'animation des *Lundis des Ha! Ha!* au Club Soda ou encore *The Spectacle* et *Moche Musique* en 1985) et ce succès n'a fait que s'accroître de plus en plus rapidement. À cette époque, sentiez-vous que vous pouviez tout faire ou une certaine modestie existait au sein du groupe ?

On ne savait pas si on pouvait tout faire, mais aucun de nous ne tenait à ce point à faire ça dans la vie. Donc, il était très difficile de nous faire changer d'idée. On disait :

« On me reproche souvent ma confiance en moi et mon assurance. Je vous confirme que ce sont pourtant deux grands atouts dans mon métier. »

- Guy A. Lepage

Plusieurs Québécois vous ont découvert à TQS en 1986, mais RBO a commencé bien plus tôt à CIBL en 1981. Quel souvenir gardez-vous de cette époque moins connue de l'histoire du groupe ?

En 1981, Richard Z Sirois et moi avions un stage de radio à compléter pour notre bac en Communications à l'UQAM. Nous avons demandé à trois de nos collègues étudiants (Bruno Landry, Yves P. Pelletier et André Ducharme) de collaborer avec nous, gratuitement et sans aucun avantage scolaire puisqu'ils n'étaient pas stagiaires. Nous avons déconné, expérimenté, chanté (mal) et inventé des personnages. Chantal était notre première fan à la radio. Nous l'avons invitée à venir nous voir travailler, elle est devenue membre du groupe. Mon meilleur souvenir : ce sont mes ami.es depuis 42 ans.



©maxxystas - Image représentant trois télévisions

« c'est ça ou rien ». Les gens ont choisi « ça ». On nous surnommait le Politburo. (Le Politburo était souverain. Quand il décidait quelque chose, c'était sans appel).

Avec le recul, croyez-vous qu'il y ait eu une part de chance dans la réussite de RBO, ou croyez-vous plutôt que la reconnaissance dont vous avez joui n'est attribuable qu'au travail et à l'acharnement des membres du groupe ?

Il y a toujours une part d'opportunité dans un grand succès. Être là au bon moment. En 1985-86, les humoristes étaient les rois et une nouvelle chaîne de télé (TQS) naissait. On a profité de ça. Cela dit, nous étions des travailleurs acharnés.

À la suite de la dissolution de RBO en 1995, vous avez travaillé sur plusieurs projets d'envergure tels qu'*Un gars, une fille*, *Les Parlementeries*, les galas de l'ADISQ, *Camping sauvage*, *Tout le monde en parle*, *L'Empire Bo\$\$é*, etc. Si RBO n'avait pas existé, pensez-vous que ces opportunités se seraient toutes présentées à vous ? Quelle part de votre succès individuel attribuez-vous à celui de votre ancien groupe ?

Jamais. Je dois tout à RBO. Sans ce projet, je n'aurais JAMAIS travaillé dans ce domaine. Ça ne m'intéressait même pas.

Tous les artistes connaissent des hauts et des bas ou s'investissent dans des projets qui tournent mal ou qui ne fonctionnent pas autant qu'ils auraient aimé. Quelles leçons pourriez-vous transmettre aux jeunes qui débutent dans le milieu ?

Le talent n'est pas garant du succès, le travail n'est pas garant du résultat. Malgré tous nos efforts, c'est le public qui décide si ça passe ou sa casse. C'est cruel, mais c'est ça.

Les gens qui ont grandi dans les années 80 et 90 vous perçoivent comme membre de Rock et Belles Oreilles tandis que les gens ayant grandi dans les années 2000 vous perçoivent comme l'animateur de *Tout le monde en parle*. Vous percevez-vous de la même façon aujourd'hui qu'à 20 ans ?

Non bien sûr, mais RBO sommeille toujours en moi. Quand je croise un artiste, un politicien ou un athlète, je me demande toujours lequel d'entre nous l'aurait imité. On ne peut pas sortir le RBO du gars. (En passant, les gens des années 90 me perçoivent comme le gars d'*Un gars, une fille* !)

En tenant pour acquis que le groupe s'est officiellement arrêté en 1995, cette grande aventure aura duré quatorze ans. *Tout le monde en parle* existe depuis maintenant dix-huit ans. Pourtant, RBO revient beaucoup plus souvent sur les lèvres des gens qui vous passent en entrevue (un peu comme je le fais, il est vrai). Êtes-vous parfois tanné que les gens vous parlent de RBO ?

Non. Je suis fier de faire partie de ce groupe et de l'avoir fondé. Particulièrement en cette période frileuse où tout se fait annuler rétroactivement. Je n'embarque pas du tout dans cette mouvance.

L'APRÈS-RBO

Qu'est-ce qui vous a poussé vers la carrière d'animateur ? En aviez-vous assez du monde des humoristes ?

Un hasard. On a vu un animateur en moi que moi-même, je ne soupçonnais pas. En fait, mon vrai métier, c'est auteur. Tout le reste, animateur, comédien, réalisateur sont des « erreurs » de parcours qui se sont bien corrigées par la suite.

Lorsqu'on vous regarde, tout a l'air si facile. Quel est le plus gros obstacle que vous ayez eu à franchir ?

On me reproche souvent ma confiance en moi et mon assurance. Je vous confirme que ce sont pourtant deux grands atouts dans mon métier.

Qu'est-ce qui vous rend le plus fier dans votre carrière ?

J'ai décidé dès le départ que j'étais le maître à bord. Je suis entouré de gens talentueux qui me conseillent et parfois même me sauvent des mauvaises décisions que j'aurais prises sans eux. Mais je ne fais que ce qui m'intéresse, à ma façon. C'est à prendre ou à laisser, depuis RBO. Ça fait 42 ans cette année.

Je sais que c'est une question clichée, mais quel est votre meilleur conseil pour les jeunes qui commencent un projet dans un milieu artistique ?

Vous n'avez rien à perdre. Le seul échec sera une blessure à l'égo. C'est pas assez important pour ne pas essayer. ◀

JANE : LE RÊVE D'UNE PRINCESSE PAS COMME LES AUTRES

par Catalina A. Rubino V.

Dès la petite enfance, la culture américaine transmet comme nulle autre son influence autour du globe. Dans cette entrevue, Jane*, une jeune fille chilienne de 11 ans ayant récemment déménagé au Canada, nous raconte être confrontée à des coutumes différentes des siennes, à l'apprentissage du français ainsi qu'aux prémices de l'adolescence. N'empêche, Jane a de grandes ambitions. Elle envisage sa future vie d'adulte avec une carrière importante, avec richesse, indépendance et célibat. Fière de n'avoir jamais eu de petit ami ni son premier baiser, elle se voit être la tante sensationnelle et sans enfant.

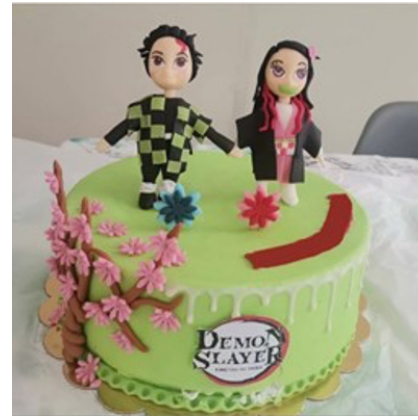
GARDE-ROBE À STÉRÉOTYPES

Les histoires de princesses, bien que présentes tout le long de son enfance, n'ont pas réellement influencé Jane, contrairement à ce que certaines recherches pourraient avancer. En 2016, Sarah Coyne (professeure en développement humain à l'Université Brigham Young avec un doctorat en psychologie) mène une étude prédisant que les enfants de 4 à 5 ans qui regardent régulièrement des films de princesses auront tendance à croire aux stéréotypes de genres en grandissant. Avec le temps, ces stéréotypes encourageraient la masculinité toxique, la perception négative de l'image corporelle ainsi que la dépendance amoureuse. Un exemple parmi d'autres est *La belle et la bête*, qui embellit et promet le syndrome de Stockholm.

En reproduisant son étude sur les mêmes enfants en 2022, maintenant âgés de 10 à 11 ans, Coyne se rétracte. Après la sortie du film *La reine des neiges*, l'intrigue des films de princesses a progressivement changé, limitant alors l'influence sexiste que les premiers films de princesses apportent au public de Coyne. Ainsi, des films tels *Moana*, *Encanto* ou *Raya et le dernier dragon* affichent des personnages qui ne cherchent pas nécessairement à être sauvés par le grand amour, mais plutôt à vivre des aventures glorieuses. Ainsi, Jane grandit avec des personnages comme Elsa, forte et indépendante, lui inculquant des valeurs telles l'autonomie, l'ambition et la curiosité.

NORMES OU EXCEPTIONS À LA RÈGLE ?

En matière d'image corporelle, la recherche de Coyne n'a finalement pas (ou peu) trouvé d'effets néfastes. Toutefois, Jane reste influençable. S'intéressant maintenant davantage aux animes japonais plutôt qu'aux princesses, elle a des goûts précis, voire assez clichés. En effet, durant l'entrevue, Jane confie : « Ce qui



©Catalina A. Rubino V. - Gâteau de Jane pour son 10^e anniversaire.

m'attire principalement, ce sont les cheveux blonds, les yeux verts et la peau blanche. Quelqu'un de juste un peu plus grand que moi, mais pas trop. S'il est trop grand, j'aurais mal au cou à force de regarder vers le haut. »

En effet, en matière de stéréotypes, les animes japonais se rapprochent des premiers types de princesses que Disney présentait, comme *Blanche Neige* ou bien *Cendrillon*, celles motivées par l'amour et la beauté. Est-ce que le mélange de princesses modernes et d'animes japonais a bâti la personnalité de Jane ? Possiblement. Jane étant encore une fillette, elle s'inspire de ce qu'elle voit pour bâtir sa propre personne, d'où l'importance de faire attention à ce qu'elle visionne.

« Est-ce que le mélange de princesses modernes et d'animes japonais a bâti la personnalité de Jane ? »

Si par exemple ses parents décidaient d'être homophobes ou racistes autour d'elle, un jour probablement qu'elle en viendrait à l'être aussi. Aujourd'hui il est complexe pour Jane de bâtir sa personnalité, puisqu'en vivant maintenant au Canada, elle a deux réalités différentes qui se confrontent - celle du Chili, pays aux tendances misogynes et sexistes, et celle du Canada, pays aux tendances progressistes.

OUVERTE AU CHANGEMENT

Concernant sa carrière et sa future situation matrimoniale, Jane serait prête à changer d'avis plus tard. N'étant pas de nature obstinée, elle est ouverte aux compromis. Avoir des enfants n'est pas un problème, tant et aussi longtemps qu'elle les adopte. Cette jeune fille comprend que différents problèmes dans le monde sont liés à la surpopulation, telles la famine ou l'augmentation des niveaux de pollution. À la fin, ce qui compte pour Jane c'est de donner à son prochain, soit par son métier, soit en aidant un enfant dans le besoin. ◀

*Par souci de confidentialité, la Loi sur la protection de la jeunesse oblige à ce que le nom et prénom du mineur ne soient pas divulgués.



INTERNET: UN ELDORADO ?

par Émeric Epaud

Internet nous plonge dans un pays d'abondance et de délices. Dans une société où tout est à portée de clic, cet Eldorado profite-t-il à tous ? Pas vraiment. Certains tirent avantage de la manne, d'autres, comme les auteurs de la télévision jeunesse, voient leur part du gâteau fondre comme neige au soleil.

Elle semble loin cette époque où, enfant, on s'asseyait devant sa télévision en attendant l'heure de son émission. Internet a complètement bousculé ce rapport à la petite lucarne. Selon un sondage mené en octobre par l'Académie de la transformation numérique (ANT), 71% de la population est abonnée à au moins un service payant en ligne tandis que la télévision traditionnelle affiche une baisse de 13%. La manière de consommer la télévision a totalement changé ces dernières années, surtout depuis la pandémie. Aujourd'hui, tout nouveau concept jeunesse a systématiquement un volet internet. Télé-Québec a récemment développé une plateforme vidéo permettant de visionner du contenu sur tous les écrans, et ce, gratuitement. Cela réjouit le consommateur qui profite d'une profusion d'offres accessibles en continu. Le diffuseur peut quant à lui maximiser son empreinte numérique auprès des citoyens. C'est ce qu'affirme Marie Collin, présidente-directrice générale de Télé-Québec. Mais qu'en est-il des créateurs ? Plus particulièrement des scénaristes à l'origine des concepts diffusés.

LES DROITS D'AUTEUR EN DANGER

Depuis l'apparition d'Internet, on constate une nette baisse des revenus des scénaristes en lien avec la diminution des droits d'auteur. Ces droits renvoient au concept de droit de propriété dont tout créateur dispose sur ses œuvres. Ces derniers sont clairement moins importants pour un contenu diffusé sur Internet. Cela s'explique en grande partie par l'apparition de ces nouvelles technologies qui rendent ces contenus beaucoup plus accessibles qu'auparavant, menaçant ainsi le monopole des scénaristes sur leurs œuvres.

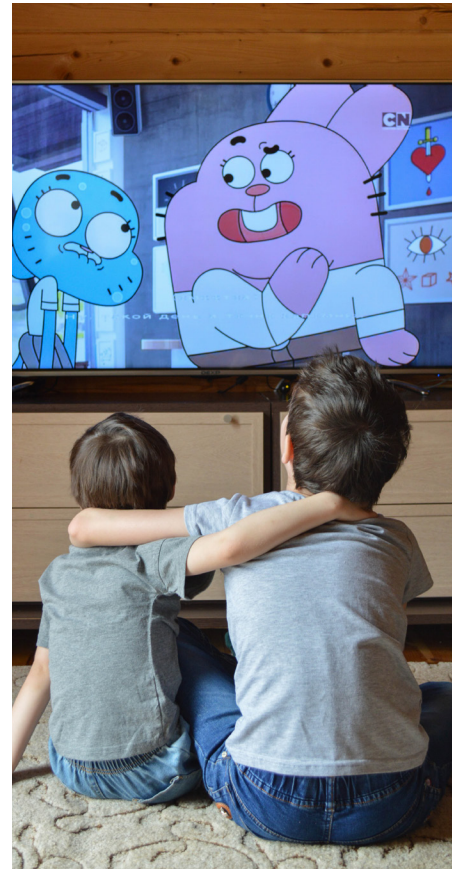
420\$, peu importe le nombre de visionnements. C'est la proposition qu'une maison de production a faite à Yves Nadon, 66 ans, éditeur, consultant en éducation, auteur et conférencier, pour acquérir les droits d'un de ses livres à des fins éducatives. Nadon, dans une lettre ouverte parue le 19 août 2020 dans *Le Devoir*, énonce les termes de

l'entente : « Les capsules seront déposées sur le site de la production et disponibles pour être vues et utilisées 24/7, et ce, durant cinq années. » La somme proposée : 420\$, peu importe le nombre de visionnements. Cela amène Yves Nadon à se demander quelle est réellement la valeur d'un livre pour son utilisation à la télévision ou sur un site web.

Même constat pour Marie-Luce Maupetit, 60 ans, auteure jeunesse, ayant travaillé sur de nombreuses séries à succès (*Macaroni tout garni*, *Toc Toc Toc*, *Gofrette*, *Théo*) et actuellement *Passe-Partout*. Elle pointe, fiches de revenus détaillées à l'appui, d'énormes différences de droits de suite pour un épisode diffusé sur Internet versus à la télévision. Un épisode de *Gofrette* de onze minutes diffusé quarante et une fois sur Internet lui a rapporté 12 dollars. À contrario, le même épisode diffusé une fois, à Radio-Canada, génère des droits d'auteur variant de 280 à 415 dollars. Calcul rapide, pour quarante et une diffusions à la télévision traditionnelle, on obtient entre 11 480 et 17 015 dollars de droits de suite. Un chiffre très éloigné des 12 dollars perçus sur Internet. Cela représente une perte de revenus considérable.

INTERNET, UNE AUBAINE POUR LES CRÉATEURS ?

On ne peut nier qu'Internet est devenu un outil incontournable pour les créateurs. Il apporte de multiples possibilités et permet la création de nouveaux concepts. En jeunesse, il offre la chance, aux petits téléspectateurs, de participer à travers des jeux et des épisodes interactifs. On pense à Radio-Canada et sa « zone des petits » ou encore Télé-Québec avec son émission *Passe-Partout* qui, en plus des épisodes diffusés à la télévision, propose des balados afin de stimuler l'imaginaire des enfants. Internet présente de grandes opportunités côté créativité, cependant il reste encore beaucoup à améliorer concernant les droits d'auteur et la rémunération des personnes à l'origine des projets. C'est dans cette optique que la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) signe des contrats avec les plateformes vidéos afin de protéger les auteurs et créateurs du web et assurer la répartition équitable de leurs droits de suite. La route est pavée de bonnes intentions, mais le chemin encore long pour parvenir à des ententes satisfaisantes pour les créateurs d'ici. ◀



©Victoria Akvarel - Deux enfants, assis en tailleur et se tenant par les épaules, regardent leur émission jeunesse.

« Les capsules seront déposées sur le site de la production et disponibles pour être vues et utilisées 24/7, et ce, durant cinq années. La somme proposée : 420\$, peu importe le nombre de visionnements. »

« UN DES PLUS BEAUX MÉTIERS DU MONDE... »

par Émeric Epaud

Après des études en arts visuels à l'Université de Montréal, à l'UQAM (Université du Québec à Montréal) et à Concordia (1985 à 1990), Marie-Luce Maupetit expose partout au Québec et travaille dans différents musées, notamment comme responsable des activités culturelles au Musée McCord. Au début des années 2000, grâce à son parcours et son profil multidisciplinaire, elle se fait un nom dans le domaine de la télévision québécoise. L'auteure et scénariste jeunesse, ayant travaillé sur de nombreuses séries à succès comme *Macaroni tout garni*, *Toc Toc Toc*, *Gofrette*, *Théo* et actuellement *Passe-Partout*, nous parle de ce qu'internet a changé pour les auteurs, surtout en ce qui concerne les droits de suite, droits qui renvoient au concept de droit de propriété dont tout créateur dispose sur ses œuvres.

Vous travaillez actuellement sur *Passe-Partout*. L'émission est diffusée à la fois sur Télé-Québec et sur la plateforme Coucou. Est-ce que vous constatez des différences en ce qui concerne les droits de suite de vos épisodes diffusés à la télévision et sur le net ?

Oui, il y a une grosse différence. Ce n'est même pas du simple au double. Pour des épisodes diffusés sur Radio-Canada ou bien Canal+ [en France], mes droits d'auteurs vont de 140\$ jusqu'à parfois 550\$. Je ne peux pas

« Je pense que les gens ont besoin de rêver, de s'émerveiller, d'appréhender le réel à travers des histoires... »

-Marie-Luce Maupetit

en dire autant pour le net. Ils dépassent rarement 20\$. [...] Internet, c'est une grosse perte de revenus pour nous, les scénaristes.

Est-ce qu'on peut opposer ces chiffres à ceux de l'émission *Toc Toc Toc*, diffusée entre 2007 et 2015 ? À cette époque, les plateformes comme Coucou n'existaient pas encore.

À la fin, ça commençait à exister, mais à ce moment-là, *Toc Toc Toc* n'était plus diffusée, il s'agissait de rediffusions. Malheureusement, sur le site de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), [mes fiches] ne remontent qu'en 2017, donc je n'ai pas les chiffres exacts. Mais à l'époque, l'émission était diffusée à la fois à Radio-Canada et à Télé-Québec, on avait de gros droits de suite. Donc oui, mes revenus étaient plus élevés à cette époque.

CRÉER POUR LE NET

Internet et l'apparition des nouvelles plateformes ont-ils changé votre façon de travailler ?

Oui. Surtout pour les gens qui conçoivent les émissions. Il est demandé dans la présentation du concept de penser toujours à un volet pour le Net, à des activités, des choses qui peuvent exister en dehors des

épisodes de la série. Ils viennent compléter et permettre aux enfants d'avoir des jeux interactifs en lien avec les épisodes. Par exemple, sur *Toc Toc Toc*, ce genre de jeux existaient déjà à l'époque.

L'apport d'Internet est-il plus positif que négatif ?

Je dirais quand même plus positif, ne serait-ce que pour le lien que l'on peut créer en dehors du fait de simplement regarder l'épisode à la télé. Les enfants peuvent plus s'approprier l'univers. [...] Et puis, en dehors de ça, quand on écrit un scénario, on a des tas de trucs à vérifier. Avant, il fallait aller à la bibliothèque. Ça prenait un temps fou. Pour ça, [internet] est un moteur de recherche fabuleux, pourvu qu'on vérifie bien ses sources.

Quand on sait à quel point créer un nouveau concept jeunesse n'est pas une tâche facile, quand on sait que les cachets d'écriture n'ont pas beaucoup augmenté et que les droits de suite fondent, pensez-vous que ces obstacles puissent démoraliser les jeunes voulant se lancer dans le métier ?

J'espère que non parce que je trouve ça important et primordial qu'il y ait des jeunes qui se lancent dans le métier et que les personnes qui écrivent pour les enfants soient le reflet de leur époque. Au Québec, il y a une télévision créée ici par des Québécois francophones et ça, c'est hyper important. [...] Donc j'espère que les jeunes vont continuer à faire ce métier, parce que c'est un des plus beaux métiers du monde selon moi. De toute façon, je pense que c'est avant tout une passion et un besoin d'écrire pour les petits.

Êtes-vous optimiste quant à l'avenir dans votre domaine ?

Oui parce que si on prend l'exemple des livres, quand le numérique est arrivé, on s'est dit « Le livre, c'est terminé, les gens n'achèteront plus de livres », et pourtant les gens continuent de lire et d'apprécier la littérature. Je pense que les gens ont besoin de rêver, de s'émerveiller, d'appréhender le réel à travers des histoires [...] c'est dans notre nature en tant qu'être humain. Donc je suis quand même plutôt optimiste.

Que peut-on vous souhaiter pour les prochains mois ?

De continuer à écrire, tout simplement. Je travaille actuellement sur la sixième saison d'écriture de *Passe-Partout* et bientôt sur la deuxième saison de *Kilucru*. Je me sens privilégiée et chanceuse de pouvoir vivre de mon imagination. ◀



©Glenn Carstens-Peters - Une personne écrivant un scénario d'émission jeunesse sur son ordinateur.

VÊTEMENTS MAMÉ : POUR UN MONDE MEILLEUR



©Raphaël Rahim Nikiema - Photo de la collection automne-hiver 2021 de mamé, tirée du compte Instagram de la compagnie.

par Félix Rousseau-Giguère

L'industrie de la mode a reçu son lot de critiques dans les dernières années: très polluante, peu inclusive, trop peu respectueuse de ses employés. La compagnie de vêtements mamé, de Montréal, offre une gamme de vêtements faits à la main, au crochet, au Québec, disponible dans un large éventail de tailles. Portrait d'une marque qui change les choses, un vêtement à la fois.

Fondée en juillet 2020 par les amies de longue date Mélanie Loubert et Magalie Billardon, mamé est un « bébé du confinement » comme le surnomment les deux fondatrices de la marque. Pendant la pandémie, les deux amies ont appris à crocheter sur YouTube pour passer le temps. « Après, quand on voyait que les gens aimaient bien ce qu'on faisait [sur les réseaux sociaux], on s'est dit qu'on avait envie de faire ça plus sérieusement et depuis, on travaille fort pour que ça soit une réelle entreprise et qu'elle continue à grandir », raconte Mélanie Loubert.

L'offre vestimentaire chez mamé est assez hors du commun. On retrouve, entre autres, des débardeurs, camisoles asymétriques, chapeaux, cardigans, cravates et chandails de toutes sortes entièrement faits au crochet.

L'INCLUSION COMME PRIORITÉ

Il suffit d'un coup d'œil sur le site Internet de mamé (vêtementsmame.com) pour constater que la marque tente d'être la plus inclusive possible. Leurs vêtements sont offerts des tailles *X small* à *XXX large*, et peuvent tous être faits sur mesure pour les mensurations désirées. Les mannequins sur le site Internet de la compagnie sont diversifiés, autant culturellement, sexuellement,

corporellement qu'en termes d'âge.

À savoir si c'est un choix conscient de la part des fondatrices de la compagnie, Mélanie Loubert répond par l'affirmative : « [La diversité] c'est très très très important pour nous. Quand on a parti mamé, on s'est dit, tant qu'à partir une entreprise, pourquoi ne pas bien faire les choses, à l'image de nos valeurs. On a voulu créer une entreprise chez laquelle tout le monde se sent bienvenu. [...] Si tu as envie de porter des couleurs et de te faire remarquer dans la rue, peu importe ton genre, ton ethnité, ta taille, il faut que tu sois capable de porter du mamé. »

L'ENJEU DE LA MODE DURABLE

L'arrivée de mamé dans le milieu de la mode au Québec s'inscrit dans une tendance de plus en plus répandue dans le monde, celle de la *slow fashion* (mode responsable en français). Selon Oxfam France, « le principe de *slow fashion* vise à contrer un modèle de production de masse et standardisé, en mettant en avant la qualité des produits, la transparence de la chaîne de valeur, la diversité et la responsabilité de ses acteurs, et bien sûr le plaisir ».

Bien que le mouvement de la mode durable ait émergé dans les années 70 — notamment dans les communautés *hippies* — c'est en 2007 que le terme *slow fashion* voit le jour dans un article de l'activiste et autrice Kate Fletcher dans du magazine britannique *The Ecologist*, inspirée par le mouvement *slow food*, ou écogastronomie, qui réclame une alimentation plus locale et moins dommageable pour l'environnement. Depuis, le mouvement ne fait que prendre de l'ampleur.

**« On a voulu créer une entreprise
chez laquelle tout le monde se sent
bienvenu. »**

- Mélanie Loubert

Pour la cofondatrice de mamé, il s'agit dans leur cas de produire des vêtements durables et de bonne qualité en petites collections, faits au Québec dans le respect des employés. Ce souci pour le respect de l'environnement et des travailleurs fait inévitablement augmenter le coût des vêtements. Par exemple, le prix pour un débardeur mamé est de 265\$, celui pour une écharpe est de 130\$ et pour une tuque, il faut déboursier 85\$.

Mélanie Loubert rappelle que pour que la démarche de *slow fashion* fonctionne, les clients doivent y adhérer. « Il faudrait que tout le monde accepte d'avoir une garde-robe qui change moins souvent, ce qui est très difficile à faire. [...] On comprend ça, mais clairement si on veut avoir une mode qui est plus durable et avoir des valeurs plus *eco-friendly*, il va falloir qu'on apporte un changement dans la façon qu'on a de consommer pour acheter moins, mais mieux. »

Après avoir créé les vêtements mamé dans le brouhaha de la pandémie, les deux fondatrices ont désormais un objectif clair pour la compagnie : qu'elle soit reconnue comme une véritable marque haute couture. Avec les efforts qu'elles mettent pour faire briller mamé, il y a fort à parier que cela ne saurait tarder. ◀

HOLLYWOOD N'A PLUS D'IDÉES

par Justin Leblanc

«Hollywood n'a plus d'idée», c'est une phrase entendue de plus en plus dans les dernières années. Avec l'univers cinématographique Marvel qui continue de plus belle ou encore les réadaptations (*remakes*) que Disney fait de ses classiques d'animations, il n'est pas surprenant d'entendre ce genre de remarque sortir de la bouche du public. Ce que les gens n'ont pas l'air de réaliser, c'est que ce n'est pas une pratique qui date d'hier.

UNE HISTOIRE DE LONGUE DATE

Les réadaptations sont quasiment aussi vieilles que le cinéma lui-même. Le 28 décembre 1895, Louis et Auguste Lumière ont fait ce qui est considéré aujourd'hui comme la toute première projection cinématographique de l'histoire qui, contrairement aux croyances populaires, n'était pas *L'Arrivée d'un train en gare de La Ciotat*, mais plutôt *La Sortie de l'Usine Lumière à Lyon*. C'est un an après que Georges Méliès, surtout reconnu pour son film *Le Voyage dans la Lune*, sortira ce qui est considéré aujourd'hui comme son premier film, *Une partie de cartes*. Ce film, sorti en 1896, est un *remake* de *Partie d'écarté*, un film des frères Lumière sorti la même année.

Dès le début de 20e siècle, des suites ont commencé à voir le jour avec des films comme *The Little Train Robbery* (1905) ou encore *Sherlock Holmes II: Raffles Escaped from Prison* (1909). Le concept même de franchise cinématographique date de bien avant l'univers cinématographique Marvel. Dès les années trente, Universal a fait ce qu'on appelle aujourd'hui le *Universal Classic Monsters* (UCM), comptant une quarantaine de films. Cette franchise a commencé par deux versions de Dracula. Tout comme *The Avengers*, l'UCM a eu son premier *crossover* avec *Frankenstein Meets the Wolf Man* en 1943.

QUELQUES STATISTIQUES

Alors, bien que le concept des *remakes* ou des suites date d'il y a plus de cent ans, qu'en est-il aujourd'hui ? Y en a-t-il autant que ce que l'on peut croire ? Oui et non. En fait, ce type de film ne représente pas la majorité des productions des grands studios hollywoodiens. Si l'on prend les cinq plus gros majors de Hollywood (Universal, Paramount, Warner Bros, Disney, Columbia) et qu'on regarde la liste des films qui sont sortis ces six dernières années, on se rend compte que c'est très divisé. Seulement 12,32 % des productions sont des *remakes*, 27,35 % sont des suites, 26,51 % sont des adaptations et 33,82 % sont des productions originales (des films basés sur aucune œuvre préexistante). Les *remakes*, les suites, les antépisodes ou encore les *reboots* représentent donc seulement 39,67 % de la pro-



©kurgu128.mail.ru - Image représentant des billets de cinéma, un clap et un sceau de maïs soufflé renversé

« Les réadaptations et remakes ne représentent pas la majorité des productions des grands studios hollywoodiens. »

duction des cinq majors hollywoodiennes. C'est quand même 60,33 % des productions (adaptations et productions originales) qui sont des histoires jamais vues sur le grand écran !

Mais pourquoi donc faire une fixation sur ces productions si elles ne représentent pas la majorité des productions des grands studios hollywoodiens ? Ce sont ces productions que Hollywood met le plus de l'avant. George Lucas lui-même a déjà dit que « les studios font des films pour l'argent ». Pour que Hollywood empoche de l'argent, il est logique qu'il propose des histoires que le public aime déjà, question de vendre plus de billets. ◀

LE HIP HOP, PLUS QU'UNE MODE

par Anaïs Girard

La mode est au Hip Hop. Les tendances vestimentaires s'inspirent de ce style et les danses sur l'application TikTok sont majoritairement inspirées des « Party Rocks », des mouvements de base du Hip Hop. Tout ça fait partie d'une culture à part entière. Ces modes font-elles du mal au Hip Hop ? Trois *street dancers* de Montréal nous donnent leur opinion.



©Mickeline Couturier - DKC Freeze à l'espace 100lux dans le cadre de l'événement *Creative Boost* en août 2022.

Le Hip Hop est une branche de la culture afro-américaine née à New York dans les années 1970. Le Hip Hop compte neuf éléments, à savoir le *DJ*, le *Graffiti*, le *Breakin*, le *Emceeing*, le *Street Knowledge*, le *Street Fashion*, le *Street Language*, le *Street Entrepreneurship* et le *Beatboxin*. Cette culture, riche en histoire, est une des plus connues au monde, en particulier pour sa musique qui gagne en popularité depuis une trentaine d'années. Selon les statistiques de Chartmetric, une plateforme qui permet de mesurer les comportements d'utilisateurs en ligne, la liste de lecture « Rap Caviar » comptait en 2021 plus de 13 millions d'abonnés sur la plateforme Spotify. Il est rare de croiser quelqu'un qui n'a jamais entendu parler du Hip Hop.

POSITIF OU NÉGATIF ?

David «DKC Freeze» Dundas, 57 ans, danse depuis maintenant 41 ans. En tant que pionnier de la communauté de danse de Montréal, ses enseignements sont très importants. Selon lui, il y a des avantages et des inconvénients à l'exposition du Hip Hop dans les médias. L'avantage de cette exposition est qu'elle ouvre la porte à n'importe qui, peu importe ses connaissances antérieures, à bouger et à être en bonne santé. En revanche, il y a un prix à payer selon DKC. Une grande visibilité est enlevée aux vrais artistes du Hip Hop. Il explique comment de nombreuses personnes utilisent seulement les éléments qui les intéressent, sans s'investir dans la culture. « Ils prennent juste un côté de ce qu'ils veulent, et ça les convient. Ils aiment la mode donc ils vont s'habiller Hip Hop pour dire qu'ils sont Hip Hop, mais dans le fond, est-ce qu'ils écoutent de la musique Hip Hop *everyday*, est-ce qu'ils pensent au Hip Hop *everyday*, est-ce qu'ils pensent à aider les gens dans le Hip Hop ? Moi je pense que non, je suis même très certain que non ».

« Est-ce qu'ils pensent au Hip Hop *everyday*, est-ce qu'ils pensent à aider les gens dans le Hip Hop ? Moi je pense que non, je suis même très certain que non. »

- DKC Freeze, danseur de Hip Hop.

Un autre danseur réputé dans la communauté de la danse Hip Hop de Montréal, Alexandre «Bibiman» Philippe-Beaudoin, pense que cette exposition du Hip Hop crée un effet d'entonnoir vers les vrais artistes et les enseignements réels du Hip Hop. « Tu peux être super loin dans l'appropriation culturelle au maximum. Tu as vu quelque chose sur TikTok et là tu penses que c'est ça le Hip Hop, mais ce que ça fait, c'est que ça attire quand même vers la source, parce que plus que tu t'approches, plus tu te rends *deep*, plus ça devient comme un entonnoir vers ce que c'est vraiment le Hip Hop ».

APPROPRIATION ET APPRÉCIATION

L'enjeu avec ces modes, c'est que l'histoire et le prestige associés aux créateurs ne suivent pas. Cela rend la différence entre apprécier une culture et se l'approprier très mince. Les opinions sur ce sujet varient. Ja «Jigsaw» Briton affirme que la différence entre l'appréciation et l'appropriation culturelle est simple : ceux qui l'apprécient guident les autres vers la source de l'information et donnent du crédit aux bonnes personnes, ceux qui s'approprient la culture ne font que prendre ce qui leur est utile, en laissant de côté tout ce qui ne leur convient pas. Ils ne vont jamais essayer d'apprendre et de comprendre la culture. « *If you refuse to understand the culture, you will always be an appropriator* », dit Jigsaw.

Il y a et il y aura toujours des tendances. L'important est de respecter les origines de celles-ci. Pour les créateurs de la communauté qui le défend, le Hip Hop est beaucoup plus qu'une mode. ◀

ULTIMATE FRISBEE: TU NE FERAS JAMAIS DEUX FOIS LE MÊME LANCER!

Clara Léger



©Martin Lyonnais - Yohan Baril (accroupi à gauche) donne des directives à la division féminine de Titane dans le feu de l'action lors d'un match important des derniers Championnats canadiens juniors d'Ultimate Frisbee à Brampton en Ontario.

Yohan Baril, sportif de 49 ans, s'est impliqué à Montréal pendant de nombreuses années dans le milieu du ultimate frisbee. Il s'est fait recruter, il a joué, il a recruté à son tour et il n'a pas terminé d'y mettre son temps et sa passion.

En 2009, Yohan est parvenu à joindre une équipe mixte débutante à Verdun. En hiver, il a continué à jouer en ligue intérieure et a participé à des cliniques pour bien apprendre les nombreux règlements du jeu, puisque l'ultimate frisbee est un sport auto-arbitré: ce sont donc les joueurs sur le jeu qui s'occupent du respect commun des règlements. En 2010, Yohan a joué dans sa première équipe compétitive dans une division moins forte de Montréal. Cela lui a permis de se joindre à une équipe de plus haut niveau en remplaçant un joueur le temps d'un tournoi à Boston. En 2011, il a pu rejoindre l'équipe *Master* de Montréal (33 ans et plus) en raison d'un manque de joueurs. «J'étais vraiment le débutant du groupe», mentionne Yohan. C'est avec cette équipe qu'il a participé à ses premiers Championnats canadiens à Victoria en Colombie-Britannique.

UN SPORT ÉMERGENT

Yohan se dit chanceux d'avoir eu accès à des opportunités de jouer avec autant d'équipes de différents niveaux dès ses débuts. «La disponibilité était surtout axée sur ceux qui avaient beaucoup de talent». Le manque de joueurs dans les équipes compétitives lui a aussi permis de se joindre au sport plus facilement. Puisque les Championnats mondiaux et les Championnats canadiens avaient lieu la même année, Yohan a pu prendre la place d'un des joueurs, qui était moins intéressé par les Championnats canadiens. «J'ai d'ailleurs été nommé recrue de l'année à ce moment-là!», s'exclame-t-il fièrement.

« Entraîner les filles, c'est motivant professionnellement et émotionnellement. »»

- Yohan Baril

UN SPORT UNIQUE

Yohan identifie deux aspects du ultimate frisbee qui prouvent l'unicité du sport. «À ma connaissance, il n'y a pas d'autres sports compétitifs de haut niveau qui se jouent sans arbitres», dit-il. Dans l'ultimate frisbee, ce sont les joueurs qui veillent sur la fluidité et le respect sur le terrain. Cela demande un haut degré d'intégrité envers le jeu et envers soi-même, malgré la compétition. L'ultimate frisbee est aussi un sport qui se joue avec des équipes mixtes. «Jouer avec des femmes sur le terrain, ça change toute la dynamique», dit-il. Au niveau de la vitesse, de la grandeur, de l'aspect physique en général, ou même de la mentalité, elles présentent une toute autre énergie sur le terrain. «Ça crée une donnée différente à ajouter dans l'équation pour mener l'équipe à mieux performer». Ce sont ces aspects qui ont permis à Yohan de «tomber amoureux de ce sport-là».

UN SPORT DANS LEQUEL S'IMPLIQUER

Yohan est le créateur de deux équipes d'ultimate junior: Arsenic, pour les plus jeunes, et Titane, équipe élite junior de Montréal pour les plus vieux. Ce sont des équipes genrées qui ont pour but de compétitionner sur le circuit canadien. «On veut participer aux Championnats canadiens et performer avec les meilleurs joueurs et joueuses pour, éventuellement, remporter la première position», affirme Yohan, confiant en vue de la prochaine saison. L'équipe féminine Titane a été créée en 2017 pour donner aux filles la même opportunité d'améliorer leurs techniques et stratégies. Yohan entraîne donc maintenant les filles alors que coach Shaggy, «un pionnier du ultimate à Montréal», entraîne les garçons. Entraîner les filles, «c'est motivant professionnellement et émotionnellement», confirme Yohan.

UN SPORT PROMETTEUR

Tout joueur d'ultimate frisbee espérait que le sport aurait une place aux Jeux olympiques de 2028 de Los Angeles, mais il n'a malheureusement pas été choisi pour des raisons de popularité ou d'accessibilité. Ce qui est sûr, c'est que l'ultimate ne fait que croître. Le bassin de joueurs et joueuses au Québec s'agrandit, favorisant les chances d'augmenter le niveau compétitif. «On espère que le niveau de jeu va continuer à se développer à travers le monde», dit Yohan.

UN MESSAGE AUX SPORTIFS

L'ultimate est un sport ouvert à tout le monde, peu importe l'expérience. Le recrutement se fait vraiment par bouche-à-oreille ou spontanément. «Un de mes amis a déjà recruté une fille dans un parc [...] et une semaine plus tard elle était partie en tournoi avec l'équipe», raconte Yohan.

Sur ce, vous êtes les bienvenus à venir tenter votre chance auprès de l'équipe d'ultimate frisbee du Cégep du Vieux Montréal dès maintenant en vue de la prochaine saison! ◀

DANS LA TÊTE D'UN GRAND RÉDACTEUR

par Amy Martin

Marc-Antoine Godin, rédacteur en chef de The Athletic depuis 2017, est un passionné d'écriture et de sport. Il a obtenu une maîtrise en création littéraire à l'Université McGill avant de devenir chroniqueur sportif, à la couverture du Canadien de Montréal, pour le journal La Presse. Il nous partage ses opinions et son expérience en tant que journaliste sportif.

Vous étiez chroniqueur à la couverture du Canadien de Montréal durant vos 10 dernières années à La Presse. Comment décriez-vous votre parcours ?

[...] J'ai fait toutes sortes de choses pour la section sport. J'ai couvert la dernière saison des Expos de Montréal, j'ai couvert une saison des Alouettes, j'ai couvert un tournoi de golf en Irlande, un Grand Prix de Formule 1 en Australie et finalement, les séries de 2006 du Canadien, où Saku Koivu a reçu un bâton dans l'œil. Ces séries-là ont marqué le début de ma carrière à la couverture du Canadien. [...] Je devais rester collé sur l'actualité, comme les pratiques du Tricolore, et garder une préoccupation sur l'immédiateté.

CHRONIQUEUR 2.0

Vous êtes directeur de la rédaction pour The Athletic depuis 5 ans, qu'est-ce qui vous a mené à écrire pour ce site de nouvelles sportives ?

J'avais l'impression que ce que je faisais (à La Presse) devenait plutôt répétitif. Il y avait des formats qui nous étaient imposés pour nos rédactions et j'avais le goût d'essayer autre chose. Je n'avais pas l'impression qu'il y avait une ouverture à La Presse pour que je devienne chroniqueur, ce qui est différent d'un journaliste. Alors un jour, The Athletic, qui était encore à ce moment-là une startup aux États-Unis, était en voie de se développer dans presque toutes les villes où il y avait une équipe de sport en Amérique du Nord. [...] J'ai été intéressé par ça, car je me disais que ça serait le fun de participer à un projet qui commence et qui me donne de nouvelles opportunités. En termes de format, je n'ai pas de deadline, je n'ai pas de contraintes d'espaces, si je veux écrire une chronique, je peux l'écrire, si je veux faire un dossier d'enquête, je le fais. Je n'ai pas de patron pour me dire : tu dois écrire là-dessus. Alors, j'avais une flexibilité que je trouvais très

attrayante. J'arrivais à un moment de ma carrière où je me disais que c'était un beau défi pour moi de pouvoir me lancer dans quelque chose de nouveau, donc j'ai accepté. J'ai quitté La Presse en 2017 et 5 ans après, la petite startup a grossi et on a été acheté par le New York Times, donc ça va bien.



Photo de profil Twitter de Marc-Antoine Godin

« **Je pense que, en journalisme, tu peux aller dans trois directions. Tu peux dire : je vais être le premier, je vais être le meilleur ou je vais être différent.** »

- Marc-Antoine Godin

LE CYBERJOURNALISME

Vous avez vécu l'évolution de la publication de nouvelles à travers votre carrière, entre autres avec l'arrivée des réseaux sociaux et des sites internet. De quelle façon le journalisme a-t-il été impacté par ces changements ? Diriez-vous que le métier était plus facile il y a 20 ans contrairement à aujourd'hui ?

Assurément, parce que ce côté-là d'immédiateté est amplifié par les médias sociaux. Surtout dans une couverture aussi compétitive que celle du hockey. [...] Quand j'ai commencé ma carrière, il y avait The Gazette, Le Journal de Montréal, La Presse à l'écrit, RDS à la télé, etc. Aujourd'hui, non seulement il y a plus de médias numériques, mais il y a en plus

les agrégateurs de contenu. Ce sont tous les sites prenant les nouvelles que les médias principaux génèrent, reformulent et commentent pour ensuite recrachter les mêmes informations sur leur site. [...] Les partisans peuvent aller directement vers des médias traditionnels, mais aussi vers les agrégateurs de contenu. Alors, cela fait en sorte qu'attirer l'attention des lecteurs est plus difficile que jamais. Il ne suffit pas seulement d'être présent à l'annonce, ton travail peut facilement être récupéré par d'autres personnes. Donc, c'est quelque chose qui a beaucoup changé au fil des ans, avec l'apparition du numérique.

UNE COURSE À LA NOUVELLE

Grâce à internet, c'est très facile de trouver plusieurs articles de différents rédacteurs pour divers sites de nouvelles. En tant que chroniqueur sportif, est-ce qu'il y a une pression sur vous en lien avec votre rendement ? Par rapport à qui publiera une nouvelle en premier ou à la recherche d'informations différentes de celles déjà publiées ?

La pression dépend du site pour lequel tu travailles. Il y a des employeurs qui vont mettre beaucoup de pression sur leurs employés, mais, dans certains cas, c'est davantage toi-même qui vas te la donner. Je pense que, en journalisme, tu peux aller dans trois directions. Tu peux dire : je vais être le premier, je vais être le meilleur ou je vais être différent. Souvent, la compétition se fait dans la vitesse. Donc, en tant que chroniqueur, tu te dis, je vais être celui qui va fournir le plus de détails possibles, qui va parler aux plus de gens possibles, qui va aller dans l'arrière du décor, ou qui va sacrifier un peu de la vitesse. C'est un métier, le journalisme, pour lequel il ne suffit pas juste de lire quelque chose et de le reformuler. Il y a un travail de fond qui doit être fait. [...] Il n'y a pas vraiment de gain, quand tu es journaliste, à sortir la nouvelle en premier. Elle est tellement reprise rapidement qu'il n'y a pas de reconnaissance ou de valeur ajoutée au fait d'avoir été le premier. De la manière dont les relations interpersonnelles fonctionnent dans ce milieu-là, c'est très souvent le même groupe de six ou sept personnes qui a la grande majorité des nouvelles à l'échelle de la Ligue (LNH). Tu peux essayer de faire des efforts pour pénétrer ce petit groupe-là, mais généralement, ce sont des journalistes anglophones, souvent de Toronto, qui ne sont pas attirés à la couverture d'une équipe en particulier, qui détiennent ces nouvelles virales. Moi, étant un journaliste de beat, mon beat étant les Canadiens de Montréal, je ne pouvais pas aspirer à entrer dans ce groupe-là. C'est pour ça que la recherche du scoop, ce n'est pas quelque chose qui m'a attiré pendant très longtemps. J'ai compris que je pouvais être le premier, pas le plus rapide, mais bien le meilleur. ◀

PÉNALITÉ POUR PRESSION ÉLEVÉE!

par Amy Martin

La pression sportive et les attentes des médias ont longtemps été un fardeau sur les épaules des Canadiens de Montréal. En 2022, les joueurs devront se dépasser plus que jamais sur la glace du Centre Bell, et ce, afin de prouver aux dirigeants, partisans et journalistes leur dévouement envers l'équipe montréalaise.

De nos jours, le hockey, ce n'est plus seulement un jeu, c'est une épreuve et un parcours rempli d'obstacles tels les blessures, les médias, les salaires et la distance, les voyages causant un écart entre les joueurs et leurs familles. Ce sont des aspects pouvant parfois influencer le jeu des athlètes lors des parties et leurs émotions en dehors de la glace. Cette pression pesant constamment sur eux devient de plus en plus lourde à supporter. Les médias sont également une source d'angoisse. Si un joueur est blessé, sera-t-il aussi bon qu'avant? S'il a une période plus difficile sur la glace, il entend parler du fait qu'il ne mérite plus son salaire. Ces commentaires entrent dans la tête des joueurs et causent de l'anxiété de performance.

« **Le fait de ressentir de la colère et de l'anxiété pousse souvent les athlètes à se désengager mentalement, à exprimer ouvertement leur frustration, à prendre du recul par rapport à la situation et à cesser momentanément de fournir les efforts généralement associés aux performances optimales.** »

- Dr Patrick Gaudreau, professeur de psychologie à l'Université d'Ottawa

1 - 0 POUR L'ANXIÉTÉ

Comment peut-on expliquer l'importance de cette pression sportive et l'effet que celle-ci a sur les joueurs des Canadiens? Jouant pour Montréal ou pas, plusieurs hockeyeurs sont victimes d'anxiété de performance à tous les matchs. Jonathan Drouin, par exemple, est l'un des athlètes à avoir admis son stress aux médias. Lorsqu'un sportif comme lui se fait reconnaître à travers la Ligue nationale de hockey (LNH), automatiquement, il ressent cette pression. La peur de perdre sa confiance sur la glace, la peur de décevoir en raison d'un mauvais jeu, toutes ces inquiétudes s'accumulent sur les épaules des joueurs au fil des saisons. Selon Patrick Gaudreau, professeur de psychologie à l'Université d'Ottawa: « Le fait de ressentir de la colère et de l'anxiété pousse



©Johnalexandr · Image représentant les joueurs d'une équipe de hockey sur le banc

souvent les athlètes à se désengager mentalement, à exprimer ouvertement leur frustration, à prendre du recul par rapport à la situation et à cesser momentanément de fournir les efforts généralement associés aux performances optimales. » Dr Gaudreau a observé ces comportements et ces statistiques lors d'une recherche sur le stress durant des compétitions sportives. Un sentiment d'incapacité à continuer s'installe donc dans la tête des joueurs, et cela explique pourquoi ils sous-estiment leur niveau de tolérance face à la pression.

JOUEURS VS JOURNALISTES

Récemment, Jonathan Drouin et Carey Price ont partagé publiquement leur expérience avec les médias. Une perte de confiance, une perte de vitesse et des difficultés à marquer un but sont les conséquences sur la glace impactant ces sportifs. Des troubles d'insomnie, des dépressions et une fatigue constante les ont également frappés durement dans leur vie personnelle, et ce, durant plusieurs mois. Pour ces raisons, Price et Drouin ont dû se retirer de l'équipe.

Le club du CH est une source de nouvelles sans fin pour les journalistes. En positif ou en négatif, ils parlent donc toujours de ces hockeyeurs d'une manière à exprimer leurs attentes.

Le Tricolore a vécu des émotions en montagnes russes au fil des dernières saisons. Des hauts comme la finale des séries éliminatoires en 2021 et des bas comme le titre de pire équipe dans la LNH la saison suivante. En 2022, la reconstruction des Canadiens est officielle et beaucoup de nouvelles recrues s'ajoutent au tricolore. Ces jeunes joueurs débutent leur carrière dans la ligue nationale. Ils seront donc une source en or de nouvelles statistiques et d'anecdotes pour les médias.

De nos jours, le hockey, ce n'est plus seulement un jeu, c'est une épreuve que les Canadiens devront traverser cette saison. C'est grâce à leurs efforts constants et au désir de forger leur place au sein de la formation que la relève du CH méritera son succès tant attendu. Les partisans devraient-ils s'attendre à de nombreuses victoires ou la pression mise sur les épaules des joueurs est trop élevée? <

UNE COUPE DU MONDE QUI VIRE EN QATARSTROPHE

par Emilio Troche

De pauvres conditions de travail causent plus de 6500 morts et de nombreuses injustices sur les chantiers de la Coupe du Monde 2022 au Qatar.

Depuis sa nomination, en 2010, comme hôte de la Coupe du Monde 2022, le Qatar compte plus de 6500 travailleurs morts dans un accident de travail, par suicides et autres. Les chiffres ont été dévoilés à la suite d'un article publié par le journal



©Rhett Lewis - Photo de la Coupe du Monde

britannique The Guardian en février 2021. Les conditions de travail sont au cœur de la polémique et mettent en péril la vie des constructeurs et la réputation de la compétition sportive la plus regardée au monde.

UN DUEL ENTRE LE QATAR ET LES TRAVAILLEURS QUI DÉPASSE LE SPORT

Le Qatar est grandement critiqué pour sa façon de gérer ses travailleurs au courant des préparations pour la Coupe du Monde 2022. Principalement originaires d'Afrique et d'Asie, les employés sont confrontés à une réalité de travail décrite comme du « travail forcé » d'après la Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (BWI). Le système Kafala « permettait aux employeurs d'exploiter facilement les travailleurs migrants », répète le président de la fédération.

Quelques semaines avant le début de la Coupe du Monde 2022, plusieurs grèves et manifestations ont lieu à Doha, la capitale du Qatar, pour revendiquer les pauvres conditions de travail, en plus de protester contre les employeurs qui volent les salaires de certains travailleurs. Des organisations défendant les droits de la personne, telle Amnesty internationale, indiquent qu'au moins 60 travailleurs ont été expulsés du pays à la demande du gouvernement qatari, suivant leur implication dans des manifestations. Aucune évolution en faveur des employés migrants n'est remarquée. « Les manifestations des travailleurs migrants au Qatar sont un acte de désespoir pour exiger une action », déclare Michael Page, directeur adjoint de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'organisation Human Rights Watch.

Au Qatar, l'article 116 sur la loi concernant le travail accorde seulement aux personnes protégées par les représentants diplomatiques qataris le droit de créer des syndicats. Ainsi, cette règle prive les travailleurs migrants de leur liberté à créer des associations pour combattre les injustices qui règnent dans les chantiers qataris. Le Qatar est un des pays les plus en crois-

sance et en constante construction. Ces révélations ont permis à plusieurs organisations d'amener de précieuses réformes. Encore une fois, grâce des organismes comme Amnesty internationale, la ville de Doha a implanté des changements donnant une protection contre les salaires impayés en plus de donner le droit à un jour de congé durant la semaine. C'est une petite victoire pour les droits humains.

« Les manifestations des travailleurs migrants au Qatar sont un acte de désespoir pour exiger une action »

- Michael Page, directeur adjoint de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'organisation Human Rights Watch.

TOUS LES YEUX DU MONDE SONT SUR LES ÉCRANS, MAIS LE BALLON EST DANS LEUR CAMP.

À quelques jours du premier coup d'envoi, plusieurs pays comme le Danemark décident de prendre le camp contre le Qatar et la FIFA (Fédération internationale de football association). Beaucoup de gens importants dans le monde du soccer disent boycotter la Coupe du Monde 2022 en décidant de ne pas regarder une seule partie de cette compétition. Parmi eux, Éric Cantona, l'ancien capitaine de Manchester United, a ouvertement exprimé son refus de s'associer à la FIFA ou même de regarder une partie, tout comme l'ancien capitaine de l'Allemagne et président du comité d'organisation de l'Euro 2024, Philip Lahm, qui juge que « les droits de l'homme devraient jouer un plus grand rôle dans l'attribution d'un tournoi ». De plus, des villes en France, telle Paris, ont refusé d'installer des écrans publics pour la diffusion du fameux tournoi.

Ainsi, c'est entre les droits humains et toutes les injustices qui y sont reliées que la Coupe du Monde a débuté le dimanche 20 novembre 2022. ◀

HOCKEY CANADA DANS L'EAU CHAUDE

par Antoine Chénier

En 2018, 8 joueurs de l'équipe canadienne junior de hockey auraient agressé sexuellement une jeune femme, après un gala de la Fondation de Hockey Canada qui avait lieu dans la ville de London en Ontario.

La présumée victime, qui souhaite garder l'anonymat, serait rentrée avec un des joueurs dans sa chambre d'hôtel après une soirée très arrosée. Elle aurait eu des rapports sexuels consentants avec lui avant qu'il fasse entrer 7 autres joueurs dans la chambre. Les 8 jeunes hommes auraient collectivement agressé la jeune femme. Ils l'auraient ensuite obligé à dire que ces rapports étaient consentants et qu'elle était sobre pendant l'acte. Le beau-père de la victime a appelé la police de London le lendemain pour les avertir de la situation. Une enquête a alors été ouverte, mais elle a été interrompue en 2020, pour ensuite être rouverte quelques mois plus tard.

LA CONFIANCE BRISÉE D'UNE NATION

À la suite de la sortie publique et médiatique de cette histoire, plusieurs citoyens canadiens ont perdu confiance en Hockey Canada. Hockey Québec a d'ailleurs coupé toutes affiliations avec eux. « Je comprends entièrement le choix d'Hockey Québec qui a perdu confiance en Hockey Canada, comme nous tous ici à Ottawa [...] », rapporte Justin Trudeau, premier ministre du Canada.

DES DRAMES QUI SE REPRODUISENT

Ce n'est pas la première fois que la communauté du hockey fait face à des épisodes de la sorte. Des joueurs de l'équipe junior de 2003 avaient eux aussi été accusés de comportements sexuels inappropriés. Hockey Canada avait décidé de ne pas adresser le sujet et l'investigation est longtemps restée dans l'obscurité.

Quant aux allégations de 2018, il

y a eu peu de progrès. Le président de Hockey Canada Scott Smith ainsi que les membres du conseil d'administration ont récemment remis leur démission. L'impact que cette enquête a sur le monde du hockey et sur la LNH (Ligue nationale de hockey) est très important.

Lorsque l'enquête a été rouverte, plusieurs fanatiques de hockey ont réalisé les cachotteries de Hockey Canada. Les fans ont constaté le désir de l'organisation de garder ces sombres événements loin de tous les regards, par peur de perdre légitimité et image. Cependant, le revers de la médaille de ces choix est que les présumées victimes de ces actes vivent en sachant que leurs agresseurs n'ont reçu aucune conséquence pour leurs actes.

LE POIDS DE CES ACTIONS

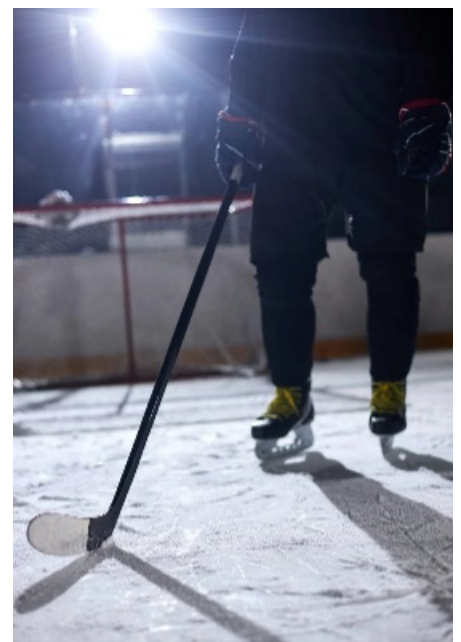
Rick Westhead, un journaliste du réseau TSN (The Sports Network) rapporte que c'est la première fois qu'Hockey Canada assume qu'il y a de la toxicité palpable dans la communauté du hockey. De plus, Westhead rapporte que des casiers judiciaires et d'autres sanctions sévères attendent les présumés coupables de l'agression. Cela créerait assurément un préjudice important au sein des équipes pour lesquelles les présumés agresseurs sexuels jouent actuellement. Plusieurs joueurs qui étaient dans l'équipe de 2018 sont aujourd'hui d'excellents joueurs de la LNH. Par exemple, parmi les coéquipiers des potentiels agresseurs, il y a Jordan Kyrou, attaquant des Blues de St-Louis, Carter Hart, gardien de but des Flyers de Philadelphie et surtout Cale Makar, recrue de l'année en 2020, défenseur de l'année et meilleur joueur des séries en 2022, pour ne nommer que ceux-là. Cependant, Makar a affirmé ne pas avoir été présent lors des événements, comme plusieurs autres joueurs l'ont aussi fait.

« Je suis profondément troublé par les informations qui circulent au sujet de cet incident et si on me demande ma collaboration pour une enquête, alors je le ferai sans retenue », affirme Victor Mete, défen-

« Je comprends entièrement le choix d'Hockey Québec qui a perdu confiance en Hockey Canada, comme nous tous ici à Ottawa [...] »

- Justin Trudeau, premier ministre du Canada.

seur des Maple Leafs de Toronto qui jouait dans l'équipe canadienne. Logiquement, leur carrière étant en jeu, la plupart des joueurs veulent se dissocier de cette situation. Dans le meilleur des mondes, cette histoire sera un avertissement à tous les membres de la communauté du hockey et la victime de cette histoire sera la dernière à devoir vivre ce genre d'événement.



Joueur de hockey sur glace

SHUNI: LETTRE TOUCHANTE À UNE VIEILLE AMIE

par Vincent Grégoire



©Pascal Huot - Image d'une église à Malietenam

Dans *Shuni* (*Mémoire d'encrier*, 2019), un roman aux allures autobiographiques, l'autrice innue Naomi Fontaine se confie à son amie Julie (appelée Shuni en innu-aimun) qui s'établit près de la réserve autochtone Malietenam, souhaitant venir en aide aux membres de cette communauté. De l'amour de sa culture à la parentalité, en passant par la dénonciation de l'approche missionnaire, l'autrice aborde des thèmes complexes avec justesse et sensibilité.

L'œuvre de Naomi Fontaine ne prend pas la forme conventionnelle d'un roman. Elle n'est pas divisée par chapitres, mais plutôt par sections. Bien que celles-ci pourraient être identifiées plus clairement — en effet, seulement celles où l'autrice parle de son fils portent un titre : « Petit ours » — le fil conducteur est clair et facile à suivre. Des poèmes séparent certaines sections, ce qui nous fait découvrir de nouveaux auteurs, pour la plupart autochtones, tout en dynamisant la lecture. En bref, il est facile de se perdre dans cette œuvre qui nous emporte par ses paysages imagés et son récit riche en émotions.

LA VIE EST UN CERCLE

Le thème de la parentalité occupe une place importante dans ce roman. L'autrice se confie à plusieurs reprises sur les dialogues entre elle et son fils Marcorel, nous ouvrant ainsi une porte vers les réflexions du jeune garçon. Elle accueille les sentiments de son fils avec force et compréhension, même

« Rien dans ce que j'ai vu chez lui ne ressemble à de la résilience. C'est de l'entêtement, du courage, de la fermeté. De la résistance. »

– Naomi Fontaine

lorsque ceux-ci la font souffrir. C'est cette bienveillance dans la parentalité qui transparait tout au long du roman, tant envers son fils qu'envers ceux qui sont parents ou qui ne peuvent pas l'être. Naomi Fontaine met un baume sur un sujet souvent délicat, avec des phrases poignantes telles que « Ce qu'ils ignorent, c'est qu'un enfant n'a jamais gâché une vie » et « Nos enfants sont notre richesse ».

RÉSISTANCE ET TORSÉ BOMBÉ

Naomi Fontaine est une femme issue de la communauté innue de Malietenam. Cette partie de son identité occupe une place intégrale dans ses deux premiers romans *Manikanetish* (2017) et *Kuessipan* (2011). Son dernier roman, *Shuni*, n'y fait pas exception. « Rien dans ce que j'ai vu chez lui ne ressemble à de la résilience, c'est de l'entêtement, du courage, de la fermeté. De la résistance. » Ce sont des mots justes comme ceux-ci qui, au cours du roman, nous font ressentir la fierté de l'autrice alors qu'elle nous dresse un portrait de sa communauté.

Les enjeux liés aux peuples autochtones occupent une place importante dans l'actualité, particulièrement depuis la découverte des sites d'enfouissement d'anciens pensionnats autochtones un peu partout au Canada en 2021. Peu de gestes sont posés par les gouvernements et il est très rare que l'on consulte des membres des différentes communautés autochtones du Québec au sujet d'enjeux qui leur sont propres. C'est ce que Naomi Fontaine dénonce en s'adressant à son amie Shuni : « Laisse-moi te dire une chose encore mon amie. Si tu veux vraiment aider les Innus, et je crois que tu le veux, pourquoi ne pas commencer par leur demander ce que tu pourrais faire pour eux ». Cette critique du modèle missionnaire — qui s'inscrit dans la lignée du complexe du sauveur blanc — est très pertinente dans le contexte politique actuel. Le roman *Shuni* est une douce claque au visage qui nous pousse vers une prise de conscience plus que nécessaire. 9/10 ◀

LE JAZZ TEINTÉ DE *BLUES*

par Emilio Troche

Stanley Péan transmet ses profondes connaissances sur son genre musical de prédilection, le jazz, dans son recueil d'essais intitulé *De préférence la nuit*, publié en 2019. Lecture enrichissante.

L'animateur radio et écrivain Stanley Péan dévoile la charmante noirceur du jazz grâce à un recueil d'essais intitulé *De préférence la nuit*. Teinté par le blues, racine du jazz, l'ouvrage de Péan se penche sur l'histoire et les influences de cette musique, touchant des conflits sociaux qui sont encore d'actualité. L'auteur met à nu son sujet musical historique à l'aide de thèmes complémentaires tels la littérature, le théâtre et le cinéma. Tout au long de la lecture, les textes débordent de références, d'anecdotes et de recommandations. Par exemple, Stanley Péan propose sa définition du jazz : « cette musique [...] de création spontanée, aussi viscérale que songée et raffinée », à l'aide d'une description tirée de *La leggenda del pianista sull'oceano* (*La légende du pianiste sur l'océan*), un film réalisé par le cinéaste italien Giuseppe Tornatore.

« Aussi romantique que revendicateur, l'univers du jazz est fortement influencé par les injustices politiques. »

UNE CULTURE QUI FAIT SOUFFRIR À MESURE

Originaire des rues et des ruelles de La Nouvelle-Orléans à la fin du 19^e siècle, le jazz est la continuité beaucoup plus rythmique des chants de blues inventés par des Afro-Américains, esclaves des champs de coton dans le sud des États-Unis. Aussi romantique que revendicateur, l'univers du jazz est fortement influencé par les injustices politiques. Il est impossible de cacher les conflits civiques du soi-disant pays de la liberté. Allant de la mort de Martin Luther King, cinquante ans plus tôt, jusqu'à l'élection de Donald Trump en 2018, Stanley Péan trace le portrait de ces iniquités en n'hésitant pas à pencher, parfois, sur sa subjectivité plus que justifiée. Pour marquer l'évolution culturelle des revendications sociales associées au jazz, Péan transporte le lectorat du côté du hip-hop. Il utilise l'album *To Pimp a Butterfly* de Kendrick Lamar comme exemple se rattachant à une jeunesse éloignée du rythme du jazz.

UNE NUIT NOSTALGIQUE ET LA MAGIE DES JAZZISTES

Avec un retour historique général sur cette musique au rythme particulier dans les trois chapitres intitulés « BLACK AND BLUE », le recueil témoigne d'une nostalgie qui complète bien l'écriture. D'un retour sur le jazziste Shelton Brooks jusqu'à sa redécouverte en détail d'un souvenir de Diana Ross, il est im-



©Florencia Viadana · Les vinyles de Miles Davis figurant parmi une collection

possible d'oublier les débuts de ce genre musical. En passant par le fameux Miles Davis jusqu'à Gil Scott-Heron, l'auteur propose aussi des artistes plus récents, mais non moins intéressants. De plus, il serait impossible d'éviter l'importance du réalisateur Spike Lee dans la culture plus récente de cette musique. Un essai lui est entièrement dédié dans le recueil.

LES BONS ACCORDS POUR ÉCRIRE SUR LA MUSIQUE

Ainsi, comme le *jazzman* approfondit chacune de ses notes, Stanley Péan va à la limite de chacune de ses anecdotes. Entre la nostalgie et la mélancolie, c'est dans ce recueil somptueux que l'essayiste met en valeur la rencontre entre l'Afrique et l'Amérique grâce à cette musique improvisée qu'on appelle le jazz. Stanley Péan, animateur de l'émission radiophonique *Quand le Jazz est là*, trouve les bons mots, ceux qui sonnent et font rêver, pour écrire sur sa passion. Une passion qui, d'après Miles Davis, « parle pour elle-même ». 8.5/10 ◀





©Emy Courchesne



AUTOMNE 2022

Le P'tit Vieux

Journalistes

Léa Abedrabou-Gélinas, Juliette Alie-Paquette, Émilie Bédard, Keyri Azucena Benavides, Elisa Berland, Frédérique Bouvier, Mathilde Brault, Alyssa Brouillard, Lili Caron, Laurent Demers, Sabrina Desmarais, Émeric Epaud, Anaïs Filiatrait, Marie-Esther Gingras, Emma Gobeil, Philomène Jean, Aglaé Lapointe, Clara Léger, Léa Mayen, Sandrine Monette, Annabelle Plante, Camila Reyes, Félix Rousseau-Giguère, Laurence Thériault, Alex Thibault, Sarah Villemure, Liliane Thiziri Zatout

Pénélope Bellier, Clara Blanchette Suess, Vincent Brault-Fortin, Antoine Chénier, Rey Dufort Boutsalis, Emile Gauthier, Anaïs Girard, Océanne Gravel, Vincent Grégoire, Alice Guertin, Maven Haie, Vincent Harvey, Leena Hussain Ali, Isore Jobard, Adriana Lacroix, Marie-Noël Lapointe, Justin Leblanc, Angélie Maillé, Rose Major, Amy Martin, Lawrensky Pierre, Clémentine Ponche-Janniello, Juliette Rivard, Simone Rivest, Marianne Robillard, Alicia Roy, Catalina Anais Rubino Vasquez, Aidan Traoré, Stella Tremblay, Émilio Troche

LA FONDATION
du cégep du Vieux Montréal

 Cégep du
Vieux Montréal